

Plaisir solitaire ou à deux: le pouce



Comment voyager sur le pouce, tel est un nouvel art que traite Perspectives. Quant aux surdoués, ils présentent peut-être des problèmes mais il serait recommandable de les utiliser au maximum à la promotion de notre principale ressource: l'intelligence. Dans les Laurentides, un plombier volant répond à vos appels d'urgence, dans les endroits les plus inaccessibles pourvu qu'il trouve une nappe d'eau pour poser son avion. Gilles Vigneault, troubadour des temps modernes, qui rejoint dans le passé ceux du Moyen-Age. Quant à Guy Fournier, il discourt cette semaine sur la bombe à "poltrons".



ARTS

"Cheryl Dacosta Frias" termine une belle exposition au Centre culturel de Jonquière. Une exposition qu'il faut voir, visiter.

Il y a aussi Jeannette Fournier qui nous démontre que la simplicité est toujours de mise, même quand on pratique l'artisanat.

Yvon Paré vous parle aussi de "cinéma"... Une histoire de "nichons et de couilles".

Il y a les livres, naturellement et de "Gauche à droite", du "nord au sud"... De quoi satisfaire les auteurs de mots, les friands de la phrase.

DOSSIER

Le tourisme: voilà un sujet qui n'est pas encore tabou dans la région. Des journalistes de l'extérieur qui nous ont visités ont été fort échos de leur voyage dans deux quotidiens de Québec, "La Presse" et "Le Soleil". "Le Quotidien" reproduit dans le dossier de la semaine de larges extraits de ces deux reportages. Le premier est Jacques Drapeau qui voyage avec sa famille et qui en rapporte les impressions générales. Tous ont été emballés de leur périple du Lac-Saint-Jean et du Saguenay. Quant au second, Réjean Tremblay, qui n'est pas encore déraciné de la région, il livre des impressions fort bien imagées à ses milliers de lecteurs de "La Presse". C'est à relire, en page D 10

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 9 et B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 9
— Cinéma	C 8
— Décès	B 11
— Echecs	C 9
— Finance	B 6
— Horoscope	C 10
— Mots croisés	C 10
— Mot mystère	C 9
— Patron	B 9
— Sports	B 1 à B 5
— Télévision	C 2
— Voyages	D 1 et D 2

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 258

Samedi 6 août 1977

44 pages 25 cents

Mini-Loto  
11-89602  
23-76236  
10-71166  
2-92738

Le Parlement s'ajourne

## Trudeau laisse entrevoir dissolution et élections

OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes s'est ajournée vendredi sans que les députés sachent s'ils seront convoqués de nouveau la semaine prochaine, ou en octobre, ou plus tard encore.

Le premier ministre, M. Trudeau, a laissé entrevoir une dissolution et des élections.

Le ministre des Transports a déclaré aux reporters hors de la Chambre que le gouvernement préparerait sûrement un projet de loi pour parer à une menace de grève des contrôleurs de la circulation aérienne lundi soir.

Mais quelques heures après l'ajournement, aux bureaux du président de la Chambre et du premier ministre, on déclarait, tout comme le faisaient des porte-parole des partis de l'Opposition, ne pas savoir si les députés seraient convoqués la semaine prochaine.

Et le premier ministre, en réponse à une question aux Communes, faisait douter que la Chambre siège de nouveau en octobre, après quelques semaines de repos.

Parlant du projet de mettre fin officiellement à la session le 17 octobre et

d'en faire inaugurer une autre le lendemain, M. Trudeau a dit: "Nous ne savons pas, maintenant, à quand la clôture du Parlement. Les divers partis se consultent sur la possibilité de siéger plus longtemps et nos projets d'une nouvelle sessions pour le 18 octobre pourraient ne pas se matérialiser."

"Toutefois, pour l'heure présente, nous faisons des projets suivant cette hypothèse, et c'est sur cette base que j'ai invité Sa Majesté à visiter Ottawa et à inaugurer une session et qu'elle a accepté."

Incertitudes

Ce qu'a dit M. Trudeau des modifications à l'horaire d'octobre a relancé la rumeur d'élections générales vers la fin de l'automne, que souhaitent plusieurs conseillers du premier ministre.

On ne pouvait ou l'on ne voulait rien dire au bureau du chef du gouvernement et, deux heures après l'ajournement, des fonctionnaires des Communes disaient ne pas savoir à quand la prochaine séance.

Une conférence de presse de M. Trudeau, prévue pour l'après-midi, a

été remise à plus tard dans la journée, puis à lundi ou mardi, et finalement on a annoncé qu'elle pourrait avoir lieu samedi.

Le Cabinet s'est réuni vendredi soir pour discuter, a-t-on dit, de la menace de grève des contrôleurs de la circulation aérienne et du projet de gazoduc dans le Nord.

Cette dernière question a fait l'objet d'un débat de deux jours aux Communes, jeudi et vendredi. Le gouvernement doit prendre des décisions en vue de discussions avec les autorités américaines en août et avec des entreprises qui proposent de construire le gazoduc de l'Alaska à travers le Canada.

Le gouvernement est aussi très critiqué par l'Opposition pour sa participation à un accord international sur le prix de l'uranium et pour un arrêté ministériel de 1976 empêchant la diffusion de tous renseignements à ce sujet.

Une séance du Cabinet est prévue pour samedi.

M. Trudeau est censé se rendre à Saint-Jean, Terre-Neuve, dimanche, pour l'inauguration des Jeux du Canada.

## Le parc du lac Kénogami

En page A 8



PARC KENO GAMI — Ouvert en mai dernier, le camping du parc provincial Kénogami accueille depuis ce temps un nombre croissant de campeurs et d'animateurs de plein air. Les quelque \$3.5 millions qui y ont été investis ont permis l'aménagement d'une véritable base de plein air dotée de toutes les facilités imaginables: mini-terrain de golf, terrain de tennis, pavillons

sanitaires, bassin d'oxygénation de l'eau, épicerie, restaurants, etc. Les concepteurs ont tenu à conserver au site le plus de végétation possible, ce qui assure un climat de détente et de tranquillité. La plage, dont on peut avoir une idée par la photo, est de sable fin, et un des projets permettrait d'aménager, à proximité, une marina et un port pour les amateurs de pêche.

Dernière heure

## Les contrôleurs défient le Parlement

OTTAWA (PC) — Les dirigeants de la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA), forte de 2.200 membres, ont rejeté, tard vendredi soir, l'ultimatum du gouvernement fédéral qui voulait les voir renoncer à leur projet de grève, prévue pour minuit lundi soir.

Le ministre des Transports, M. Otto

Lang, avait déclaré, plus tôt vendredi soir, que le cabinet ferait adopter une loi spéciale pour empêcher la paralysie du transport aérien au pays.

"Nous ne sommes pas prêts à accepter l'ultimatum a déclaré le président de la CATCA, M. Jim Livingston. Ils nous ont fait

une proposition et nous l'avons retournée au gouvernement ce soir."

Cette déclaration de M. Livingston met un terme à 24 heures de confrontation, depuis l'annonce du débrayage des contrôleurs, jeudi soir.

Lire en page A 10



DIMANCHE, LE 7 AOUT  
Journée d'ouverture

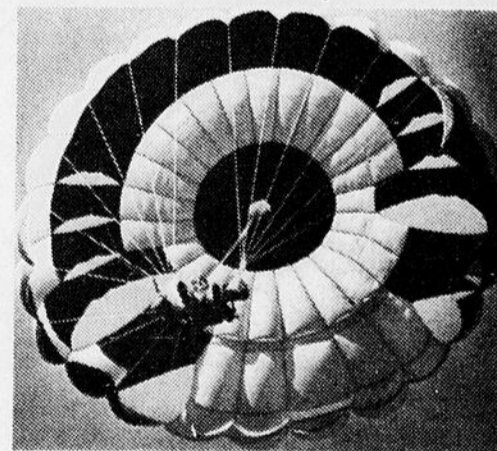
Les Chevaliers Noirs organisent la course du Bleuët Trésor.

8h00 — Dévoilement et couronnement de la Fée à l'arena de Mistassini.

2ème partie

9h30 — Spectacle "Choeur Hier et Aujourd'hui" de Baie St-Paul.

## Festival aéronautique



SAMEDI, LE 6 AOUT

Parachutisme  
Aéroport municipal d'Alma

9h00 Début des activités  
11h00 2ème tentative de record d'altitude  
21h00 Fin des activités

Aéromodélisme  
Piste d'athlétisme du CREPS

9h00 Inscription  
11h00 Réunion générale des aéromodélistes  
11h30 Début des activités  
21h00 Fin des activités.

DIMANCHE, LE 7 AOUT

Parachutisme  
Aéroport municipal d'Alma

8h00 Début des activités  
11h00 3ème tentative de record d'altitude  
20h00 Fin des activités

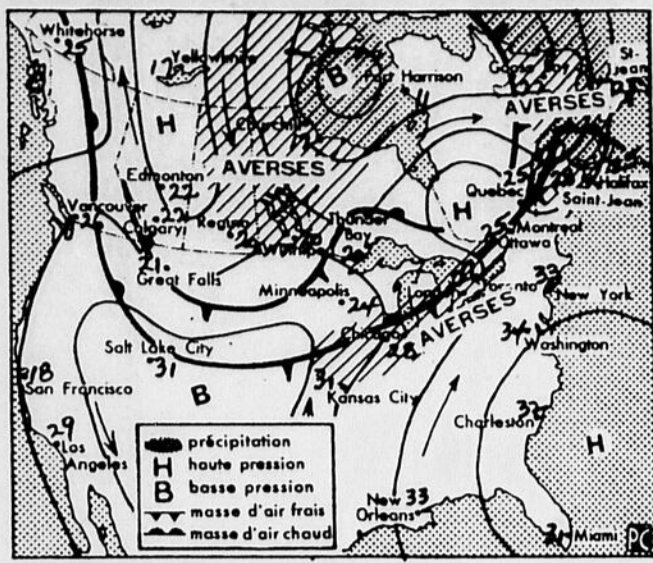
Aéromodélisme  
Piste d'athlétisme du CREPS

9h00 Début des activités  
20h00 Fin des activités

## Les Nordiques demandent leur adhésion à la LNH

En page B 1

# METEO



## PREVISIONS

**Chibougamau, Haute-Mauricie:** dégagement le matin, mais fréquents passages nuageux l'après-midi, vents modérés, maximum, près de 21, dimanche, ensoleillé, passages nuageux.

**Abitibi, Pontiac-Témiscamingue:** ensoleillé, passages nuageux, vents modérés, maximum, près de 23, dimanche, ensoleillé, passages nuageux.

**Laurentides, Outaouais, Montréal:** dégagement le matin, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, maximum, près de 27, dimanche, ciel variable.

**Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est:** dégagement en fin d'avant-midi, ensoleillé avec passages nuageux par la suite maximum, près de 26, dimanche, ciel variable.

**Saguenay-Lac-Saint-Jean:** le matin, nuageux, averse, risque d'un orage, bancs de brouillard, dégagement l'après-midi, maximum, près de 24, dimanche, ensoleillé avec passages nuageux.

**Baie Comeau, Rimouski, Sept-Îles, Gaspésie:** risque d'un orage, averse, maximum, près de 21, dimanche, ensoleillé avec passages nuageux.

## DANS LE MONDE

Vancouver, nuages	16	27
Victoria, clair	11	28
Yellowknife, nuageux	11	17
Edmonton, nuageux	5	22
Calgary, clair	5	22
Regina, nuages	2	23
Winnipeg, nuages	11	20
Toronto, nuageux	20	29
Ottawa, clair	19	23
Montréal, brouillard	18	23
Québec, couvert	15	22
Fredericton, brouillard	17	31
Chicago	21	27
Detroit	19	33
Boston	21	34
New York	23	32
Washington	24	35

## MAREES

### SAMEDI

**CHICOUTIMI** — La marée sera basse à 3h20 (1.1m) et haute à 8h50 (3.8m). Elle sera à nouveau basse à 15h20 (1.1m) et haute à 21h10 (4m).

**PORT-ALFRED** — La marée sera basse à 2h20 (1.3m) et haute à 8h25 (4.2m). Elle sera à nouveau basse à 14h20 (1.3m) et haute à 20h55 (4.5m).

**SEPT-ÎLES** — La marée sera basse à 1h00 (0.8m) et haute à 7h05 (2.2m). Elle sera à nouveau basse à 13h15 (1.7m) et haute à 19h45 (2.4m).

### DIMANCHE

**CHICOUTIMI** — La marée sera basse à 4h00 (1.4m) et haute à 9h45 (3.4m). Elle sera à nouveau basse à 16h00 (1.3m) et haute à 22h10 (3.8m).

**PORT-ALFRED** — La marée sera basse à 3h25 (1.6m) et haute à 9h15 (3.8m). Elle sera à nouveau basse à 15h10 (1.6m) et haute à 21h50 (4.3m).

**SEPT-ÎLES** — La marée sera basse à 2h00 (0.9m) et haute à 7h55 (2m). Elle sera à nouveau basse à 14h10 (0.9m) et haute à 20h45 (2.3m).



**NOUVEAU CONTRAT** — Les représentants patronaux, MM. Jacques Larouche et Gaston Vachon sont accompagnés des représentants syndicaux Jean Delage et Georges Raymond.

## Aux ateliers du Progrès Nouveau contrat signé dans l'harmonie

CHICOUTIMI — Pour la première fois au Québec, un contrat de travail touchant des employés de production de journaux est signé sans l'intervention d'un conciliateur.

L'événement est survenu au Progrès du Saguenay Ltée qui édite les journaux "Le Quotidien" et "Progrès-Dimanche" et qui opère une imprimerie commerciale.

Selon M. Gaston Vachon, président et directeur général de cette entreprise, les services d'un conciliateur avaient toujours été requis dans le passé, lors des négociations d'un contrat de travail pour les employés de production de journaux dans la province de Québec.

Le nouveau contrat de travail, d'une durée de trois ans, a été signé, cette semaine, et il sera soumis pour approbation à la Commission anti-inflation. Il touche 90 employés de production.

Cette entente, survenue au stade de la négociation, a été possible, selon M. Vachon, grâce au franc dialogue qui s'est maintenu à chacune des séances. Il croit que le climat de travail aux ateliers

de l'entreprise ne pourra que s'améliorer et il entrevoit une collaboration encore plus grande entre les parties.

Pour le maître de chapelle du local 302, M. Jean Delage, ce précédent dans les relations ouvrières-patronales au Québec s'explique par le fait que le syndicat a présenté des "demandes raisonnables". Il reconnaît que la présence de la Commission fédérale anti-inflation a pu freiner certaines autres ambitions du syndicat.

Rappelons que le nouveau contrat prévoit des hausses salariales de 13.9 et 10 pour cent les deux premières années et une clause de renégociation pour la troisième année. La première augmentation est rétroactive au 28 décembre 1976.

Un autre point majeur du document est que l'employeur assure la pleine sécurité d'emploi à ses travailleurs advenant des changements technologiques.

Ce nouveau contrat ne touche pas les employés de bureau et les journalistes de Progrès du Saguenay Ltée.

## Accusé de possession de "mari"

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Un jeune homme de Chicoutimi a été accusé hier matin d'avoir eu en sa possession 31 grammes de marijuana pour fins de trafic.

Il subira son enquête préliminaire le 16 septembre prochain, à la demande de Me Louis-Charles Fournier.

Par ailleurs, toute la journée d'hier, les enquêtes préliminaires de Jean Ruest, Donald Coulombe et

Gaetan Girard, tous trois accusés d'une série de vols dans les maisons d'habitation, se sont continuées devant le juge Bertrand Gagnon.

Me André Truchon, procède à toutes les enquêtes préliminaires individuellement en entendant les victimes pour diminuer le montant des objets volés.

La plupart du temps, les trois individus sont cités à leur procès aux assises, par la suite.

Depuis les deux dernières semaines, on sent que les vacances d'été s'intensifient dans le milieu judiciaire.

Les procès se font plus rares et même les comparutions, et pour blaguer, on dit même que les "voleurs sont en vacances".

Pourtant à la prison de Chicoutimi on est loin d'être en vacances puisque le nombre de pensionnaires est très élevé. On peut même dire qu'on affiche "complet".

## La grève de l'AVRQ commence à toucher des transporteurs

MONTREAL (PC) — Deux compagnies de transport ont suspendu tout leur trafic routier entre le Québec et les Maritimes à cause de la grève de l'Association des voituriers-remorqueurs du Québec (AVRQ).

Des porte-parole de la Smith Transport Ltd. et de Speedway Express Ltd. ont annoncé, vendredi, que leurs activités se poursuivaient à Montréal et dans le reste de la province mais que celles à destination des Maritimes devaient attendre un règlement du conflit de travail.

Du côté de Day and Ross Ltd., on craint de devoir mettre à pied une centaine d'employés à Drummondville, Sherbrooke, Québec et Boucherville si les camionneurs indépendants de l'AVRQ n'acceptent pas une entente.

Cela fait suite aux événements survenus jeudi sur l'autoroute 20, près de

Drummondville, alors que plusieurs camions-remorqueurs ont été arrêtés et ont servi à bloquer la route après que des radiateurs de tracteurs aient été endommagés.

Huit personnes ont été appréhendées par la Sûreté du Québec et des accusations pourraient être portées contre certaines d'entre elles.

L'arrêt de travail des 240 membres de l'AVRQ a débuté mercredi après que les compagnies aient refusé d'accorder aux camionneurs des hausses faisant passer le tarif de 45 à 68 cents le mille pour les remorqueurs qu'ils tirent.

### Non reconnue

Selon la partie patronale toutefois, cette grève est illégale parce que l'AVRQ n'est pas reconnue par les compagnies de transport ou par le gouvernement provincial.

Les autres compagnies affectées par le débrayage sont Cabano Transport Ltée, Magny Transport Inc. et Metro Liquid Carriers Ltd. Quant à Cabano Transport, elle poursuivait ses activités dans la région de Montréal.

Du côté de Speedway, on annonce que des pourparlers auront lieu, en fin de semaine dans la métropole, avec l'AVRQ.

**LE QUOTIDIEN**

**TARIF D'ABONNEMENT**

Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$1 10 par semaine  
Prix dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE  
Sag. Lac-St-Jean Côte-Nord  
6 mois \$35 00 1 an \$65 00  
Autres régions au Canada  
6 mois \$45 00 1 an \$80 00

Pays étrangers  
6 mois \$65 00 1 an \$125 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Dépôt légal: Bib. l'athèque Nationale du Québec

## Langlois répond aux critiques acerbes

OTTAWA — Répondant aux critiques acerbes formulées par le maire Henri Girard et quelques conseillers chicoutimiens, le député fédéral Paul Langlois, a précisé, hier, qu'Arvida avait été choisie parce que ce quartier de Jonquière se trouve en plein cœur de la conurbation du Haut-Saguenay.

"L'important, ce n'est pas la situation géographique de ce futur service fédéral, mais bien l'investissement de quelque \$15 millions et les quelque 1,000 emplois qu'il pourra offrir à la population régionale (250 permanents et 800 temporaires)."

### Centre de données fiscales

Le représentant du comté de Chicoutimi accuse le maire Henri Girard et son équipe de faire de l'électoratisme au détriment du bien général. Car cette polémique risque de faire perdre ce projet à la région.

Il a précisé que le projet

fédéral demeure bel et bien un centre pour le traitement des données fiscales de tous les contribuables québécois en-dehors de l'île de Montréal. Le centre de Shawinigan recevra les rapports d'impôt des Montréalais.

On sait que ce dernier édifice est en construction, non pas à Shawinigan même, mais dans un "endroit neutre", entre Shawinigan et Trois-Rivières.

contribuables ne se rendent pas au centre des données fiscales à Ottawa, où l'on travaille uniquement sur une technique, mais bien à l'édifice de l'impôt.

Donc, le futur centre des données ne sera pas bourré d'inspecteurs qui examinent les déclarations des contribuables.

### Le manège militaire

Le député Langlois blâme l'attitude du conseil municipal de Chicoutimi dans l'autre question qui retient l'attention des citoyens, l'implantation d'un manège militaire. "Il serait déjà construit si le conseil avait voulu collaborer."

Le projet du manège est gale pour longtemps. "On attendra maintenant la réalisation du futur centre des données fiscales..."

### Le maire était absent...

Le représentant fédéral de Chicoutimi répète qu'il est toujours disponible pour donner toutes les informations nécessaires au conseil municipal, mais "on ne m'a pas convoqué".

Jadis, le conseil avait manifesté au député le désir de rencontrer l'ancien ministre des Transports Don Jamieson, pour présenter son projet de réaménagement des installations portuaires.

Mais quand je me suis présenté au conseil, à la date fixée, le maire brillait pas son absence et les deux conseillers qui le représentaient n'avaient aucun dossier sérieux à nous présenter... Le conseil a alors perdu la face..."

## Un cadeau gratuit si vous acceptez de tester une petite dragée anti-tabac

Ce test est gratuit! Il vous est offert par le Centre de Propagande Anti-Tabac. Vous pouvez le faire chez vous. C'est facile et ne présente aucun danger. Vous pourrez constater si votre envie de fumer peut être coupée.

C'est vous qui jugerez. Il s'agit d'une petite dragée à base de plantes aromatiques. Elle ne rend pas le goût de la cigarette insupportable. Vous pourrez fumer comme d'habitude. Mais en aurez-vous envie? Vous le saurez bientôt.

Pour recevoir ce test (tout à fait gratuitement) il suffit d'envoyer rapidement une enveloppe portant vos nom et adresse au Centre de Propagande Anti-Tabac, 4221 Ste. Catherine St. W., Suite 220, Montréal, Qué., H3Z 2T6, tél. 491.

Si votre demande arrive parmi les 500 premières vous recevrez en plus un petit cadeau.

## Un enfant qui n'a commis aucune faute

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Gaston Harvey, de la Cour supérieure, vient de rejeter une action en dommages intentée contre M. Noël Boileau, du 891 rue Ampère, à Jonquière, à la suite d'un accident qu'il aurait subi un enfant, Line Brassard, fille de M. Jean-Marie Brassard, de la rue Wake à Arvida.

Il s'agit d'un accident impliquant deux enfants. Me Pierre Bergeron de l'étude Fradette, Bergeron, Cain Lamarre et Associés, a démontré que le fils de M. Boileau,

leau, Guy, n'a commis aucune faute.

L'accident était survenu le 30 juillet au parc japonais situé aux abords du Manoir du Saguenay, propriété de l'Alcan.

Au moment où le jeune Boileau circulait à bicyclette sur le gazon, la jeune Line Brassard a reçu une poussée et elle fut frappée par la roue avant de la bicyclette.

Voici ce que dit le juge Harvey: "Guy Boileau a-t-il commis une faute? La pondération de la preuve est à l'effet qu'il y avait, sur le banc, quatre adolescents assis, qu'ils se chamaillaient, gesticulaient et se poussaient l'un l'autre quand, à un moment donné, un cinquième copain est arrivé pour s'asseoir sur le banc; une poussée a été donnée vers la droite et la jeune Line Brassard fut projetée par terre."

"C'est à ce moment précis que Guy Boileau arrive avec sa bicyclette très lentement sur le point de s'arrêter, que Line Brassard tombe soudainement et se présente subitement devant lui. Ce geste de Line Brassard a été imprévisible pour Guy Boileau et aucune faute ne peut être retenue contre lui."

## Lévesque en France en novembre

MONTREAL — Le premier ministre du Québec, René Lévesque, se rendra en visite officielle en France du deux au quatre novembre prochain. C'est ce qu'on apprend aujourd'hui, de source proche des milieux gouvernementaux québécois.

Cette visite a été préparée lors des voyages officiels qu'ont fait à Paris Messieurs Claude Morin, ministre québécois des Affaires intergouvernementales en dernier et Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique au mois de juin.

Une soixantaine de journalistes devraient accompagner le premier ministre québécois au cours de son séjour en France, auquel on attache à Québec une grande importance.

Monsieur Lévesque sera entouré d'une délégation d'une vingtaine de personnes dont des ministres et des hauts fonctionnaires des Affaires intergouvernementales.

**REFLEXION**

C'est être dans la bonne voie que de reconnaître son ignorance...

Car c'est toujours la prétention qui tue la lumière... (Vertet)

Comité des relations humaines de Musac INC

**INGENIEURS-CONSEILS**

**HUI, GAUTHIER & Associés**

424, rue Fay, Arvida  
TEL.: 548-3111

RONALD HUI LOUIS-MARIE GAUTHIER  
ING. M.C.S.M.E. ING. M.S.C.G.C. M.S.C.G.

**ASSURANCE GENERALE**

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES

Responsabilité - automobile, feu, vol, hypothèque

Consultez votre conseiller:

**RENALD ROULEAU, C.D.A. AS.**  
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.,

31 ouest, rue Racine, Chicoutimi, Tels: 549-9925, bur.  
5, rue du Boulevard, Laterrière, 678-2887, res.:

**ASSURANCE GENERALE**

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES

Responsabilité Automobile Feu-vol Vie-Hypothèque

Consultez votre conseiller:

**Michel Couture, C.D.A. AS.**  
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.  
1475, Adam, Chicoutimi-Nord  
31 ouest, rue Racine, Chicoutimi  
Tels: bur.: 549-9925, res.: 543-7381

**LE QUOTIDIEN**

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

**LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE**  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.  
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean Guy FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

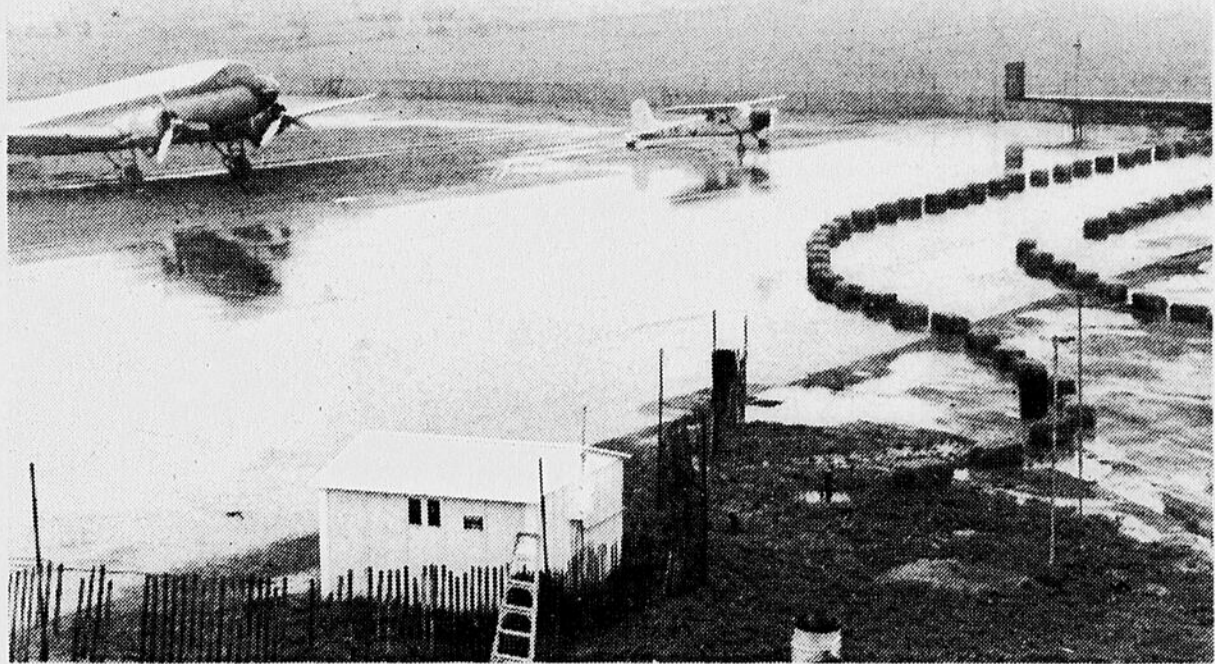
Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs 662-7829  
St-Félicien et les environs 679-0332  
Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664  
Petites annonces classées 545-4895

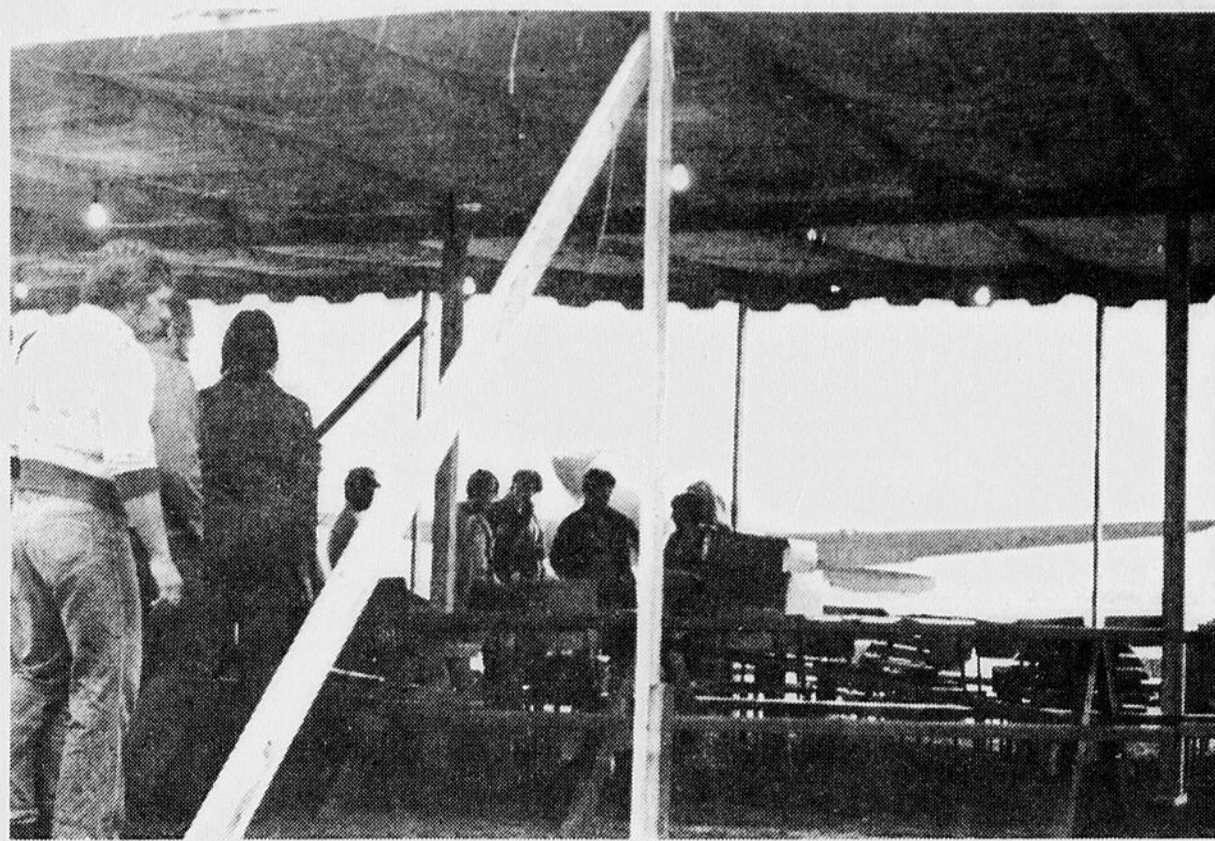
Chief de pupitre: Charles J. GAUVIN  
Directeur des ventes: Paul BERGERON  
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY  
Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND  
Directeur du tirage: Jean-LOUIS LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CONIPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec  
Courrier de la deuxième classe (no 3213)



UN DC-3, disponible pour trois jours, et à bord duquel des groupes de parachutistes s'envolent pour sauter ensuite en vol relatif (figures).



UNE GRANDE TENTE pour le personnel technique, et où l'on procède notamment aux inscriptions.

# 1,500 sauts en parachute au Festival aéronautique



L'ESPACE est tout ce qu'il y a de plus vaste, tous les abords de l'aéroport ayant été préparé pour recevoir les spectateurs. Et c'est gratuit, évidemment.

ALMA — Les organisateurs du premier Festival aéronautique d'Alma avaient les yeux tournés vers le ciel hier, mais pour souhaiter que la pluie cesse, plutôt que pour admirer les prouesses des parachutistes.

Mais l'événement prend son envol, malgré la pluie, les nuages, et le brouillard, et les cérémonies officielles ont eu lieu comme prévu. Cependant, les activités aériennes seront plus intenses aujourd'hui, pour rattraper le temps perdu.

Très calmes, les promoteurs de l'événement accueillent les parachutistes qui font leur arrivée à Alma, et les séances d'inscription se déroulent comme prévu. Sur le stationnement portuaire, le DC-3 attend que le temps s'amé-

liore pour faire monter les groupes de parachutistes, qui seront parfois plus de 25 à la fois en vol.

### Soirée d'ouverture

Pour permettre aux visiteurs de fraterniser avec la population d'Alma, et à cette dernière de revivre les beaux jours de festivités, une soirée spéciale avait été prévue au programme, mais elle a eu lieu dans une salle de danse, plutôt qu'en plein air, toujours à cause du temps maussade.

D'ici la fin de la présente fin de semaine, les spectateurs auront l'occasion d'apprécier les sauts nombreux qui doivent avoir lieu, qu'il

s'agisse de la tentative de record de Régie Normande ou des compétitions de vols en groupe.

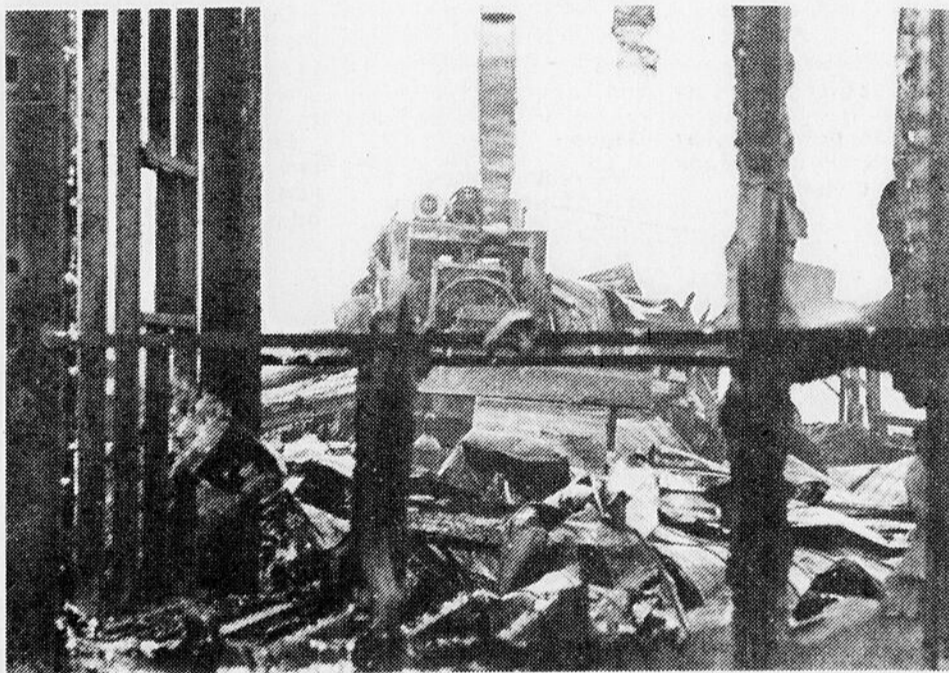
### De mieux en mieux

Mais la pluie incessante et le temps maussade, c'était en journée, alors que vers la fin de l'après-midi, la pluie a cessé, et même si le ciel restait gris et sombre, des sauteurs ont tout de même pratiqué leur art, sous le regard attentif des spectateurs. On prévoit qu'il se fera près de 1,500 sauts d'ici demain soir.

Rappelons que des journées thématiques se succéderont pendant la prochaine semaine, et qu'un salon de l'Aéronautique sera présenté au CREPS vers la fin de la semaine.



DOMMAGES \$500,000 — Ce n'est qu'au cours de la semaine prochaine que les actionnaires de la maison Mailloux & Frères décideront s'ils reconstruisent ou non la



scierie de St-Ludger-de-Milot, détruite par le feu au cours de la journée de jeudi. Les dommages sont élevés à plus de \$500,000.

## Projet de motel dans le Haut-du-Lac

ROBERVAL — La construction d'un motel entre Saint-Prime et Roberval, au coût de plusieurs centaines de milliers de dollars, par la famille Garneau de Roberval, constitue une amélioration au service d'hôtellerie dans le haut du Lac-Saint-Jean.

Ce n'est pas un secret pour personne qu'au cours de la saison estivale et presque à l'année longue, sauf pour les mois d'hiver, il est plus difficile de se trouver une chambre convenable à Roberval et même dans le secteur que de trouver une chambre à Québec durant le Carnaval d'hiver.

L'affluence de visiteurs dans le haut du Lac est excellente pour les investisseurs puisqu'elle permet aux propriétaires déjà en place d'améliorer les édifices actuels.

Au cours du mois de juin, alors que de nombreux procès s'instruisaient à Roberval, il était impossible d'obtenir une chambre si des réservations n'avaient pas été faites des semaines à l'avance.

La construction de l'usine Donohue, provoque en outre un "boum" dans l'industrie hôtelière de St-Félicien.

S'il y a urgence de construire un hôtel à Roberval, la même situation n'est pas similaire par exemple dans le secteur d'Alma, où l'hôtellerie connaît des difficultés.

Le projet de motel de la famille Garneau de Roberval, sera réalisé en un endroit avec vue sur le Lac-Saint-Jean.

## Le maire de Milot souhaite la reconstruction de la scierie

par Guy Bergeron

MILOT — Même si la scierie Mailloux & Frères était la seule industrie de Saint-Ludger-de-Milot, la vie économique de cette municipalité de 800 âmes n'est pas touchée au point où on doit parler d'un autre village fantôme. Bien au contraire.

Le maire de Milot, M. Marc-Aurèle Duchesne, qui souhaite la reconstruction, dans le plus bref délai de la scierie soutient que la grande majorité des travailleurs de la localité travaillent pour le chantier coopératif, à la coupe du bois, tandis que 40% des autres trouvent leur gagne-pain sur les limites de Price et de la Consol.

Saint-Ludger-de-Milot ne connaît pas de chô-

mage et sa vie économique est liée à l'industrie forestière.

La destruction par le feu de la scierie met en chômage 12 personnes, 12 autres étant déjà affectées à la coupe du bois et les travaux se continuent.

Certes, un incendie qui ravage une industrie est une lourde perte financière mais pour le maire Duchesne, il n'y a aucun doute que l'entreprise reconstruira son usine de Milot.

M. Duchesne a d'ailleurs précisé que, la scierie avait besoin d'aménagement et que les actionnaires de Mailloux & Frères profiteront sans doute de la situation pour redonner à la municipalité une scierie ultra-moderne.

Au cours de la journée d'hier, les ajusteurs d'assurance se sont rendus sur les lieux pour évaluer les dégâts.

C'est à la lumière des expertises de ces spécialistes que la maison Mailloux & Frères décidera si

elle reconstruira la scierie à Milot où elle a déjà des opérations forestières de même que des droits de coupe.

L'usine de Milot coupait 16 millions de pieds et bois par année et il est encore trop tôt pour déterminer si reconstruction il y a, si la production sera augmentée.

Les marchands de l'endroit ne cachent pas qu'il s'agit d'une lourde perte pour la municipalité mais personne n'aborde le sujet comme une catastrophe sur la vie économique de Milot, comme le laissait entendre Radio-Canada, dans un bulletin de nouvelles, au cours des derniers jours.

Tél.: 549-7461

R. Guy Dion, O.D.

OPTOMETRISTE

302, St-Valier — Chicoutimi

G7H 4J1

LEMIEUX & PEDNEAULT LTD  
Fondé en 1906

ASSURANCES 23, RUE RACINE EST  
TEL.: 543-3369

INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE



Le maire Marc-Aurèle Duchesne de Milot a déclaré, hier, qu'il avait bon espoir que l'usine de Mailloux & Frères soit reconstruite le plus rapidement possible.

### Razzia sur le port

CHICOUTIMI — La Sûreté municipale de Chicoutimi a décidé de faire le grand nettoyage sur le port puisque hier, au cours des dernières heures, huit personnes qui flânaient ont été arrêtées.

Le capitaine-detective Marcel Vaillancourt de la Sûreté municipale de Chicoutimi a précisé hier que la décision avait été prise de ne plus tolérer de flânage sur le port de Chicoutimi à cause des touristes et des passagers qui embarquent sur la Marjolaine.

En effet, plusieurs vagabonds et même des vagabonds de sexe féminin se donnaient souvent en spectacle. Les policiers de Chicoutimi passeront le reste des soirées de l'été à vider le port de Chicoutimi.

Exposition à  
Place du Royaume  
Creusées ou en surface  
VENTE ET  
INSTALLATION  
Michel Simard, propriétaire  
577, des Chevaliers  
545-3501

PISCINES SOLEIL Enr.

ASSURANCE GENERALE

POUR TOUS GENRES  
D'ASSURANCES

Responsabilité  
Automobile  
Feu-Vol  
Vie-Hypothèque

Consultez  
votre conseiller:

Claude Lajoie c.d.A.s.  
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.

31 ouest, rue Racine  
Chicoutimi

108, de Paris  
Rivière-du-Moulin

Téls: bur.: 549-9925, rés.: 549-4999

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## L'organisation touristique commence à prendre forme

Si la désormais célèbre affaire du futur centre des données fiscales meuble l'actualité régionale présentement, c'est néanmoins le temps maussade dont notre région est enveloppée depuis le milieu de juin qui suscite le plus de commentaires.

Les nuits froides, l'absence de soleil et les nombreuses précipitations incitent les vacanciers à chercher des coupables chez ceux qui auraient intérêt à influencer les perturbations atmosphériques. Et inévitablement, on en revient à la "pluie artificielle", à l'ensemencement des nuages pour remplir les grands réservoirs nécessaires au bon fonctionnement des réseaux hydro-électriques de l'Alcan et de l'Hydro-Québec. On se rappelle alors "l'Opération parapluie" lancée par des citoyennes d'Alma, au début des années 60. Est-il nécessaire de préciser que les météorologistes et les autorités visés classent ces soupçons parmi les légendes.

L'homme, dit-on, ne "fait pas la pluie et le beau temps". C'est l'oeuvre de la nature qui, par exemple, brûle les récoltes dans plusieurs Etats américains et réserve un véritable déluge à notre région. Mais la technologie peut

aussi influencer la nature comme on l'a souvent constaté.

Le temps exagérément pluvieux qui se maintient depuis le milieu de juin présente toutefois un avantage majeur: il prévient les feux de forêt qui font toujours rage à cette période de l'année. Et malgré la pluie, les touristes sont relativement nombreux.

Les principaux événements ou attractions à caractère touristique comme le marathon du lac Saint-Jean et le Jardin zoologique de Saint-Félicien attirent de plus en plus de visiteurs.

Il est particulièrement intéressant de constater que tout le réseau patiemment aménagé depuis une quinzaine d'années pour procurer à notre région une véritable "industrie" touristique commence à produire des résultats intéressants.

Les journalistes des grands centres indiquent avec de plus en plus d'insistance à leurs lecteurs l'intérêt de visiter notre région.

Jacques Drapeau, du "Soleil", qui raconte trois fois la semaine aux lecteurs de ce quotidien les étapes d'une randonnée de 6,000 milles, avec sa famille, dans les endroits de villégiature

du Québec, considère que le Jardin zoologique de Saint-Félicien et le terrain de camping du parc provincial de Kénogami sont les "plus beaux".

A ses yeux, le "zoo" que baigne la Rivière-aux-Saumons, au Lac-Saint-Jean, "surpasse celui de Granby parce qu'il tire profits de paysages majestueux, d'une nature très riche".

Evidemment, le journaliste de la Vieille Capitale a été ébloui par les Sentiers de la nature, cette caractéristique qui permet aux visiteurs d'observer — protégés par des grillages, à l'intérieur de petits trains — les animaux sauvages du Québec placés dans un décor naturel.

Le gouvernement provincial vient d'octroyer une autre subvention de quelque \$500,000 pour poursuivre l'aménagement des Sentiers de la nature. Si on ajoute à cette réalisation unique issue de l'initiative du milieu régional, la séduction de sites exceptionnels comme Val-Jalbert, Pointe Taillon, le fjord du Saguenay et les plus pittoresques villages de Sainte-Rose-du-Nord et Anse-Saint-Jean, on constate que l'activité touristique régionale est prometteuse.

Encore faut-il que le réseau soit

complet, sans mesquinerie politique. Et ici, je pense au potentiel qu'offrent le mont Valin et le site que les dirigeants de Parcs Canada avaient choisis.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne sera évidemment jamais la Floride, mais ses charmes exercent un attrait évident auprès d'une clientèle touristique de plus en plus nombreuse.

La preuve la plus convaincante réside dans l'augmentation du nombre d'associations qui choisissent la région pour tenir leur congrès annuel.

L'an dernier, on en a dénombré une quarantaine. Il faudra toutefois améliorer encore davantage les services que requièrent les organisateurs de ces congrès pour donner à cette mode un caractère permanent. Le projet par exemple d'un centre des congrès qui serait érigé avec des crédits recueillis en vertu des ententes fédérales-provinciales apparaît judicieux.

L'organisation de l'activité touristique commence donc à prendre une forme définitive. Il faut la compléter.

Bertrand TREMBLAY

## PAROLE AUX LECTEURS

## On peut vivre avec sa cécité

La cécité est d'après les statistiques l'un des handicaps le plus difficile à accepter.

Mais pourtant chez nous l'aveugle semble garder confiance en ses capacités autant physiques qu'intellectuelles.

Il réapprend à voir d'une manière beaucoup plus profonde toutes les choses qui l'entourent. Les arbres, les fleurs, les prés verts, il ne les voit pas, mais il les

sent intérieurement beaucoup plus encore qu'une personne douée de toutes ses facultés, et c'est ce qui le place au même niveau que nous tous, l'incitant ainsi à mener une vie normale.

Chez nous, le non-voyant ne délaisse pas ses activités extérieures; il va à la pêche, prend part à des excursions en forêt, s'intéresse à des jeux de société

et est toujours prêt à rencontrer des gens pour échanger des idées et s'entourer d'amis.

Pour lui, l'important c'est d'avoir réussi à s'accepter lui-même avec son handicap, et la persévérance qui accentue sa personnalité surprend souvent son entourage.

Toi qui vois au plus profond de ton coeur, on t'invite à te joindre à nous, car il t'est aussi possible de

faire preuve de créativité, et de joie de vivre.

"Le centre de plein air, Les Sentiers Verts" est prêt à recevoir, tu peux communiquer avec nous au bureau de la Société de bienfaisance des aveugles, à Alma, au numéro de téléphone: 662-2714.

Louise Bouchard, Animatrice en loisirs, Alma.

Le 3 août 1977.

## Le Lac-St-Jean est acclamé en Afrique

Hé oui! dans tout le Rwanda, à la radio, mais surtout à Butare ou le T.-Rev.-Père Georges-Henri Levesque, O.P., natif de Roberval, fondait, il y a 14 ans, l'Université nationale du pays.

Le 3 juillet dernier, une grande fête populaire célébrait en plein air, dans l'immense et joli stade communal, l'annonce officielle du jumelage de Roberval avec la ville de Butare. Sur l'estrade, on remarquait le ministre du Plan, M. le préfet Nkurunziza Charles, M. le Bourgmestre Kanyabashi Joseph, M. le recteur Nzeuzimba Sylvestre, nombre d'officiels rwandais et canadiens... et le père Levesque à la place d'honneur!

Une foule d'environ 2,500 personnes offrait un merveilleux tableau vivant de fleurs humaines habillées de couleurs tropicales, se détachant admirablement du fond vert et cendre des eucalyptus géants.

Après un mot de bienvenue, le bourgmestre (maire) de Butare publia officiellement une résolution de son conseil acceptant le jumelage de sa ville avec Roberval. Le père Levesque lut ensuite une lettre du maire de Roberval exprimant la même décision.

Voici quelques mots du bourgmestre: C'est pour moi un grand honneur d'accueillir ici le T.-R.-Père Georges-Henri Levesque. Fondateur de l'Université nationale du Rwanda à l'époque où le pays était demuni des cadres scientifiques et techniques nécessaires au démarrage de la jeune république après son accession à l'indépendance, il s'est montré un homme d'un dynamisme et d'un courage presque

surhumains. Il a donné comme devise à l'université: "Lumière et salut du peuple", pour justement anticiper sur le caractère des responsabilités qui attendent l'élite formée dans cet établissement.

Après son départ au Canada, le père Levesque a continué d'entretenir les meilleures relations avec les milieux de Butare, travaillant notamment au jumelage de cette commune avec la cité de Roberval, sa ville natale.

Le temps est en effet arrivé où la coopération ne peut plus demeurer uniquement une affaire d'Etat, elle doit être aussi une entreprise populaire conçue dans le sens d'une solidarité réciproque. C'est de cette façon que nous pourrions modéliser ensemble nos relations et réaliser ainsi la devise de votre ville: "A coeur vaillant rien d'impossible..."

La population de Butare me prie d'être son interprète auprès de vous, R.-Père, pour vous exprimer sa joie de vous revoir et vous remercier de vos heureuses démarches... Je m'en voudrais de terminer sans remercier également mon collègue, M. le maire Tremblay de Roberval et son conseil, M. Pierre Valcour, consul du Rwanda à Montréal et S. E. l'ambassadeur du Rwanda au Canada ainsi que le gouvernement rwandais qui n'ont rien épargné pour rendre possible ce jumelage!

Le père Levesque lui répondit en exprimant avec émotion sa vive gratitude et l'amitié des Robervalois et en ajoutant ces notes appropriées:

"Il existe, dans cet immense univers spatial et interplanétaire, deux admirables petits paradis bien localisés qui



sont particulièrement chers à mon coeur. Au Canada, c'est la jolie cité de Roberval qui m'a donné naissance. Au Rwanda, c'est la charmante ville de Butare où j'ai moi-même, avec la féconde collaboration de madame la république rwandaise, donné naissance à l'Université nationale du Rwanda, cette fille aussi prometteuse que belle.

Ces deux villes se sont déjà assez fréquentées, à travers ma modeste personne, pour vouloir devenir comme des soeurs, des personnes sincèrement désireuses de s'aimer et de s'entraider. Vive Butare! Vive Roberval!"

A son tour, M. le préfet rendit un vibrant hommage au père Levesque et à sa ville natale.

Tous ces discours étaient joyeusement soulignés par les chants, les danses et le battement des tambours. Voici le programme général:

10h: Arrivée des invités. Défilé écoles primaires: garçons et filles. Tambours des scouts. Danses des femmes de Nkubi.

— Mot du bourgmestre. Danse des Batwa. Animation des scouts.

— Mot du T.R.P.G.H. Levesque. Danses des Amasimbi. — Mot du préfet. Danses des Intore Amakombe. — Réception à la maison d'accueil de l'université.

Un événement prévu au programme, très impressionnant aussi: la présentation d'un cadeau exceptionnel à son père Levesque. Il s'agit d'une panoplie complète des lances traditionnelles rwandaises (une vingtaine comportant différentes significations). Le père Levesque l'a gracieusement acceptée... en demandant la permission de la remettre à sa ville de Roberval!

On sait que durant tout ce voyage, le père a été l'invité personnel du président de la république qui a mis hôtel, voiture et chauffeur... et même petit avion à sa disposition, qui l'a reçu officiellement et priment, qui a demandé à l'université de lui décerner un doctorat honorifique en droit et l'a lui-même décoré de l'Ordre national des Mille Collines avec le titre de commandeur, la plus haute décoration qui puisse être décernée à un étranger, à part les chef d'Etat.

Le père Levesque tient à rappeler que l'abbé Simard, pareillement natif de Roberval et fils du distingué professeur de l'Ecole normale des Ursulines, travaille aussi au Rwanda et qu'il accomplit une tâche apostolique, plus modestement peut-être, mais avec autant de mérite devant le Seigneur.

Le consulat, du Rwanda, Ottawa.

Le 14 juillet 1977.

## Marcel Lessard invité à ériger sa bâtisse fédérale à Saint-Ambroise



## La Traversée doit se donner des structures

La 23e Traversée du lac St-Jean à la nage est chose du passé, mais on en garde un excellent souvenir.

Gaston Blackburn doit être fier et pour cause! Commerçant, il avait certes l'habitude de ce qu'on appelle communément le marketing... le sens du marché, de l'approche. Il l'a démontré clairement durant toute cette Huitaine de gaieté. Le président Blackburn a le sens du contact et nous espérons grandement qu'il pourra demeurer là une seconde année pour compléter ses objectifs. De cette 23e Traversée, il faut surtout indiquer que la Huitaine fut certes celle de la participation populaire. On cite un chiffre: 125,000 personnes auraient d'une façon ou de l'autre été présentes à la Huitaine ou à la Traversée. C'est la formule de la Huitaine de gaieté qui est actuellement à faire vraiment ses preuves. Cette Place de la Traversée, il faut le dire, c'est une trouvaille et à chaque année, on y apporte des améliorations

tant dans le programme que dans la planification générale.

Parlant de planification, il faudra certes y regarder de près en ce qui concerne l'exposition culturelle qui, elle, fut malheureusement cette année, l'enfant pauvre de la participation populaire. Il faudra donc scrupuleusement ce qui ne va pas, si le public est vraiment incité à la visiter là où elle se trouve, si les pièces des artisans sont vendues à prix raisonnable, etc. Il faut surtout qu'on évite de dire que la Traversée organise une exposition culturelle que dans le but d'augmenter les subventions reçues des divers ministères. Le but est certainement plus noble que cela...

Pour employer une expression chère au maire de La Tuque, M. Lucien Fillion, la Traversée a mis avec la Place de la Traversée sur un cheval gagnant. Espérons qu'on ne l'imitera pas trop! Une formule est valable en autant qu'on ne la

multiplie pas exagérément. Il y a aussi cette animation de l'après-midi. A la veille de la Traversée, on ne doit pas au contraire ralentir ce genre d'animation, mais plutôt l'étendre...

Nicoll Allard a été présent grandement à cette 23e Traversée... On a su profiter de son expérience. Cela démontre que la Traversée devra songer le plus tôt possible à retenir les services d'un directeur général. Bien sûr que les succès obtenus créent un élan chez

les bénévoles, mais il faut éviter de ne jouer que cette carte. Dans son administration, la Traversée a à se donner de véritables structures tout comme le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi et le Carnaval d'hiver de Québec. La 23e: une réussite à vous en couper le souffle! Le Lac-Saint-Jean est fier de ses gars de la Traversée!

Jean-Claude St-Pierre, directeur de l'information, Poste CHRL - 910, Roberval.

## SAVOIR DIRE

## La confusion est courante

Dans une ordonnance du XVIe siècle, le roi Henri II interdit le commerce du livre aux "PORTE-PANIERS" (colporteurs). Le texte insiste sur le fait qu'ils ne doivent pas vendre "aux CHALANDS des almanachs, des abécédaires ou des livres d'heures". Le mot chaland avait alors le sens de client ou d'acheteur; c'est un mot vieilli. Mais, on le reconnaît dans "ACHALANDER" qui s'emploie de nos jours. Un magasin bien achalandé ne veut pas dire "bien fourni en marchandises", mais "fréquenté par de nombreux clients". Au Québec, et surtout en France, la confusion est courante. Quand on connaît l'origine du verbe achalandier, on voit tout de suite qu'il n'est pas possible de justifier l'acceptation fautive. Quant à son homonyme "chaland" (bateau plat servant au transport des marchandises sur les cours d'eau), s'il s'écrit de la même manière, il n'a pas du tout la même origine. Il vient du grec byzantin "knelandion", bateau plat.

LOUIS-PAUL BEGUIN

## Merci aux policiers!

Nous désirons, par la présente, remercier publiquement le corps de police de Chicoutimi, pour l'aide magnifique qu'il a fournie, lors de la croisière sur la Marjolaine, effectuée par l'Association des parapalpiques et handicapés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, secteur de Chicoutimi, et le projet "Tends-moi la main".

Un gros merci aux policiers qui ont fait un travail bénévole très remarquable. Les handicapés vous en sont reconnaissants.

La direction, Louis St-Pierre et l'équipe, Projet "Tends-moi la main", 1786 boul. St-Ignace, Chicoutimi, Maryse Rhainds, secrétaire.

Le 3 août.

# René Lévesque écrit à Duplessis

Cher monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du samedi 18 juin dernier, ou plutôt je l'ai lue dans le journal avant même que le service postal du purgatoire -- aussi efficace que celui de Sa Majesté -- ne la dépose sur mon bureau du "bunker". Je suppose que, cette fois encore, on va déchiffrer mes griffonnages et mes cartons d'allumettes avant même que j'aie eu le temps de dicter ma lettre au propre à Mme Suidon, aussi efficace que votre Auréa Cloutier dans le temps.



Vous me félicitez parce que j'ai enfin sorti votre statue de bronze de l'entrepôt de la voirie où elle prenait la poussière depuis dix-sept ans. Ne me félicitez pas si vite. D'abord, je ne sais pas qui a eu cette idée, que vous dites merveilleuse. Remarquez qu'il y a bien des choses que je ne sais pas et que je devrais savoir, comme vous dans le temps. Au fait, comment vous y prenez-vous? Aviez-vous une police secrète, un CAD avant la lettre? Ça m'intrigue encore.

Mais je m'égare. J'ai l'impression qu'il y a encore autour du p'tit Lucien Lessard, mon ministre des Transports, des nostalgiques de votre époque, à moins qu'il n'ait été influencé par l'un ou l'autre de la demi-douzaine de nos députés qui ont été élevés

dans le sérail de l'Union nationale. Il y a peut-être là-dessous du Claude Morin -- vous savez, celui qui vient de ressusciter l'autonomie provinciale, si chère à votre cœur, et de lui



**GILLES LESAGE**  
(Tous droits réservés. Le Quotidien et Ed. Média)

redonner des lettres de noblesses -- ou du Jacques Parizeau -- celui qui se prélassait dans le bureau de l'édifice B où vous avez régné pendant près de vingt ans, et qui, très bourgeois, très britannique qu'il soit, s'imaginerait qu'il pourrait sauter dans vos bottes, qui sont maintenant les miennes.

Ne me félicitez pas trop vite. Il est vrai que Robert Bumilly vous a célébré sur tous les tons. Mais j'ai aussi mes panégyristes. Avez-vous lu le livre de Peter Desbarats intitulé "René Lévesque ou le projet inachevé". Drôlement clairvoyant, ce jeune confrère, même s'il est un peu indiscret sur ma vie privée.

A la vérité, je ne garde pas un très bon souvenir de votre régime, d'autant plus qu'un autre ministre, l'ex-abbé Louis O'Neill, devenu monsieur le ministre des Affaires culturelles, m'a rafraîchi la mémoire en me refilant récemment ses deux petits ouvrages, écrits en collaboration avec l'abbé Gérard Dion: "Le chrétien et les élections", "Le chrétien en démocratie". Ça donne à réfléchir.

Je m'égare encore. Je m'excuse, mais je suis comme ça. En tout cas, O'Neill, en voilà un qui n'est pas très heureux de votre tardive réhabilitation sur les pelouses du Parlement, non loin d'Honoré Mercier. Surtout quand Maurice Bellemare -- l'un des rares qui a osé vous défier en tentant de se faire élire maire du Cap et qui s'est fait mener de belle manière tourne le fer dans la plaie, mon ministre des "poètes, comme vous les appelez", oublie qu'"être contre Maurice Bellemare, c'est pire qu'un péché mortel, c'est pas pardonnable".

A mon humble avis et en toute modestie, il n'y a pas de commune mesure entre ce que vous avez fait il y a vingt ans et ce qu'on essaie de faire aujourd'hui. Remarquez que quand je dis "on", ça ne m'exclut pas, pour moi, c'est un nous collectif dont je fais partie. Pour un malheureux "on" du genre, j'ai déjà assez eu d'ennuis comme ça avec Robert Burns, je ne veux pas en avoir d'autres pour l'instant. Assez d'une "trouaille du siècle" par année. Si celle-ci peut finir, je n'en cesse plus d'être tiraillé de toutes parts, avec ma langue, avec la logomachie, les psychodrames et les psychocomédies. Maudit que c'est dur certains jours!

J'ai l'impression que c'était plus facile pour vous.

Même si je ne vous aimais pas bien gros dans le temps, je dois admettre que vous nous avez laissé une situation en or. Les coffres étaient bien garnis, à force d'avoir ménagé comme vous l'avez fait. On pouvait emprunter en masse, se lancer à fond dans une politique de grandeur, bâtir sur papier des hauts fournaux tout le long du Saint-Laurent, de Montréal à Québec. On pouvait même nationaliser l'électricité à bon compte, et Daniel Johnson n'y a vu que du feu.

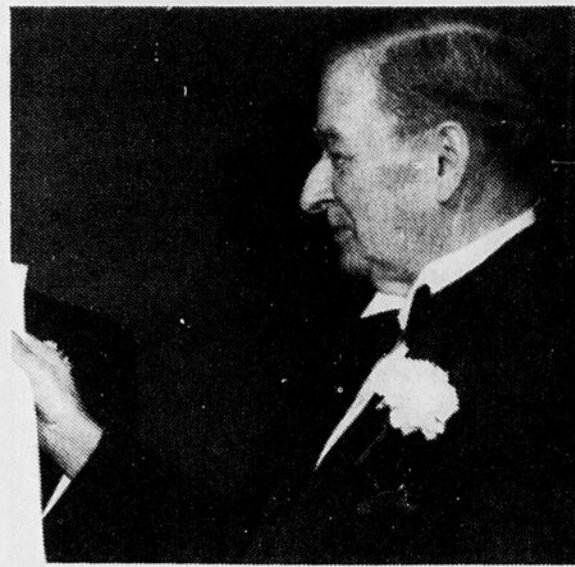
Voyons ce qui en est aujourd'hui. On gratte les fonds de tiroirs, le puits est tari et Parizeau n'en finit plus d'expliquer pourquoi il a dû taxer les vêtements d'enfants, en nous prenant par surprise, une nuit de séance-marathon au Conseil des ministres. Pas de butin, on est dans le pétrin, vous me direz, mais encore? La recette, S.V.P.

Je m'égare encore dans mes digressions. Mais ça me fait du bien de vous causer un peu, car le chape de plomb est lourde parfois. Des fois, j'ai envie de dire, comme Georges-Émile Lapalme "Que la République était belle sous l'empire..."

Vous avez déjà reconnu que je suis démocrate, je vous en suis gré, mais des fois j'aimerais dire à l'un ou l'autre de mes bavards impertinents: "Toé, tais-toé!" Comme vous dans le temps. Mais comment faire? Je suis prisonnier de ma réputation qui, vous me permettez de vous le dire simplement, n'est pas la vôtre, ce dont vous vous fichez à perdurer, d'ailleurs.

Avec vous, les sessions parlementaires duraient deux, trois mois au plus. Vous voyez, ça fait cinq mois qu'on est là, qu'on bâche comme des forcenés, et ça piétine, ça s'enlise, ça foire, ça obstrue. Comment faire pour en sortir? Y a-t-il une recette, adaptable à vingt ans de distance?

Vous, vous n'aviez pas besoin de Lac-à-l'Épaulé, un mot, un clin d'oeil suffisait. J'ai moi-même obligé Jean Lesage à en faire quelques-uns quand je faisais partie de son équipe du tonnerre. Je suis bien mal venu de reprocher à mes ministres de devoir bientôt en convoquer un deuxième en moins de dix mois. Mais c'est achalandé en maudit. Y a pas de recette-miracle?



On n'y arrive pas de gaieté de cœur, parce que retourner dans le passé, ce n'est jamais un rôle plaisant, mais comment faisiez-vous pour éviter les pelures de bananes et les pièges à ours que l'Opposition vous tendait -- il est vrai que, comme il a fait ses premières armes en face de vous, Gérard-D. Lévesque connaît toutes les ficelles du métier, mais quand même. Au risque qu'il sente à nouveau des relents du duplessisme dans l'air du monastère parlementaire, ne pourriez-vous me refiler un ou deux bons trucs. Je vous le demande humblement, en m'excusant par anticipation de vous importuner ainsi dans votre purgatoire. "Hopefully", je m'excuse d'insister, on est mal pris un peu et bousculés par les événements.

Souhaitant connaître votre attitude sur cette question des quel il vous sera possible de m'en informer, je vous prie d'agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

René Lévesque

P.S.: Je suis bien d'accord avec vous, ce n'est pas le 9 septembre 1959 que vous êtes mort aux marches du Nouveau-Québec. Mais est-ce bien le 6 ou le 7? Certains disent que c'est le 6. Laporte prétend que c'est le 7. Ça m'arrangerait que ça soit le 7, parce que, pour le dévoilement de votre monument, c'est un mercredi, votre jour préféré, le jour de Saint-Joseph.

2e P.S.: A l'avenir, écrivez-moi directement, sans la médiation de Gilles Lesage. Comme vous, je commence à me méfier de cette race invraisemblable de monde, dont je suis pourtant, hélas.

3e P.S.: La cigarette me fait tousser de plus en plus. Je voudrais me mettre au cigare comme vous. Pensez-vous que je ferais rire de moi?

## La fermeture de Domtar met en péril la survie d'East Angus

EAST ANGUS (PC) — Par un vote serré de 51 pour cent, les 570 travailleurs de l'usine Domtar, à East Angus, ont rejeté la nuit dernière les propositions patronales visant à retarder la fermeture de cette usine, prévue pour le 30 septembre.

Dimanche dernier, les ouvriers avaient rejeté ces mêmes propositions malgré une recommandation contraire de leur exécutif syndical, et avaient mandaté leurs dirigeants d'en

négoier le contenu. La compagnie n'a toutefois cédé sur aucun point.

Les travailleurs ont de nouveau qualifié d'inacceptables les conditions exigées par l'employeur parce qu'elles leur imposent de lourds sacrifices sans leur garantir en retour une survie à long terme de l'usine.

Néanmoins, bon nombre de travailleurs auraient préféré accepter l'offre patronale dans le but de gagner

du temps et d'explorer d'autres avenues pour éviter la fermeture.

### Conditions sévères

La proposition de l'employeur prévoyait la mise à pied de 90 employés le 30 septembre prochain et le non-remplacement de 34 autres qui ont pris ou doivent prendre leur retraite cette année. La signature avant le 15 août d'un nouveau contrat de travail prévoyant le gel des salaires et autres bénéfices jusqu'au premier septembre 1978.

Domtar exigeait également l'appui du syndicat (CSN) dans ses démarches auprès du gouvernement québécois pour obtenir la protection de l'environnement qui doit entrer en vigueur en 1980.

En échange de ces concessions, la compagnie refusait de garantir la durée de la survie de son usine et de s'engager dans un programme d'investissements pour moderniser ses installations désuètes.

Elle se réservait le droit de fermer l'usine avec un préavis de 30 jours.

La fermeture de l'usine Domtar met gravement en péril la survie d'East Angus, puisqu'elle emploie environ 60 pour cent de la main-d'oeuvre active de cette localité.

## ca COMPTABLES AGREES

Région Saguenay, Lac-St-Jean

**Couture, Boillat & Ass.**  
Yvon Couture, c.a. Pierre Boillat, c.a.  
1461, boul. Walberg, Dolbeau 276-1152

**Claude Gagnon c.a.**  
250, Racine est, Chicoutimi  
Tel: 543-5161

**Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte & Associés, c.a.**  
Antoine Gauthier, c.a. Julien Lemieux, c.a mba Denis Boivin, c.a.  
Pierre Legault, c.a. Rosaire Boivin, c.a. Roger Boivin, c.a.  
Egde Dallaire, c.a. Gilles Turcotte, c.a. Normand Gosselin, c.a.  
André Gauthier, c.a. Yvon Carrier, c.a. Luc Simard, c.a.  
Charles Tremblay, c.a. Camil Bergeron, c.a. Roger Lauriault, c.a.  
ROBERVAL - LA MALBAIE - LA BAIE - ST-FELICIEEN  
BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi G7H 1R2 - Téléphone: (418) 549-6650  
Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Felicien, St-Prime. Aucun frais. Zenith: 12170.

**Hamel, Leclerc & Ass.**  
Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensee, c.a.  
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.  
535 ouest, rue Collard, Alma, P.Q.  
Tel.: (418) 668-8325

**Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.**  
Reni Lemieux, c.a. Serge Lemieux, c.a.  
Rosaire Harvey, c.a. Michel Côté, c.a.  
580, Sacré-Coeur, Alma - 662-6516  
5, St-Antoine, Metabetchouan - 349-3454

**Rancourt, Perron & Ass.**  
Andre Rancourt, c.a. Rodrigue Perron, c.a.  
1230, boul. Walberg, suite 14, Dolbeau 276-2253

**Philippe Routhier & Ass.**  
Philippe Routhier, c.a.  
1133, rue Notre-Dame, St-Felicien 679-1506

**AVOCATS**  
**AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
Gerald Aubin LL L. CR. André Fillion LL L.  
Enc Brissou LL L. Alain Côté LL L.  
Louis-Charles Fournier LL L. Daniel Côté LL L.  
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786  
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845  
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.  
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

**LAVOIE & MENARD**  
AVOCATS  
**Jean-Marc Lavoie — André Ménard**  
110, RACINE EST (suite 124)  
CHICOUTIMI — 545-4901

**PAGE, LAPOINTE, ROY, & GIRARD**  
AVOCATS  
Roger Page B.A. LL L.  
Bernard Lapointe B.A. LL L.  
Claude Roy B.A. LL L.  
Carol Girard D.E.C. LL L.  
123, RACINE EST, SUITE 110  
CHICOUTIMI — 543-0725

**FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN & WELLS**  
AVOCATS  
Roland Fradette C.R. Gilles Prevost LL L.  
Michael-H. Cain C.R. Paul Casgrain LL L.  
François-G. Lamarre LL L. Martin Côté LL L.  
Guy Wells LL L. Carl Lachance LL L.  
Claude Gauthier LL L. François G Tremblay B.C.L.  
Pierre Simard LL L. Jean Dauphinais LL L.  
Pierre Bergeron C.R.  
EDIFICE MURDOCK  
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

**DUFOUR & COTE**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
Me Richard Dufour LL L.  
Me Gabriel-M. Côté LL L.  
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI  
TEL.: 549-8150

## Conciliateur demandé à la Forano

PLESSISVILLE (PC) — Les 400 employés de la compagnie Forano Ltée, de Plessisville, ont demandé l'intervention d'un conciliateur du gouvernement pour dénouer l'impasse qui subsiste dans leurs négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

Le dernier contrat de travail après fin le 31 mars et les deux parties auront le droit de grève ou de lock-out vers le 10 septembre.

Le revenu moyen se situe actuellement aux alentours de \$4.50 l'heure.

Ces travailleurs, membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques, ont rejeté les offres patronales leur proposant une augmentation salariale de huit pour cent pour la première année et la réouverture des négociations pour la deuxième année. Ils réclament une hausse d'au moins 13 pour cent pour la première année.

Forano fabrique des équipements de scierie, forestiers et industriels. Elle est une filiale de la Société générale de financement.

## Québec gagne sur Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Plutôt qu'à Winnipeg, c'est à Québec que le Congrès du Travail du Canada tiendra ses assises générales en mai 1978. La nouvelle a été annoncée, vendredi, par le président de la section manitobaine du CTC, M. Nels Thibault.

Selon M. Thibault, cette décision a été prise en raison du nombre insuffisant de chambres d'hôtels à Winnipeg pour recevoir les congressistes.

A Winnipeg, a-t-il expliqué, le CTC ne pouvait disposer que de 2,200 cham-

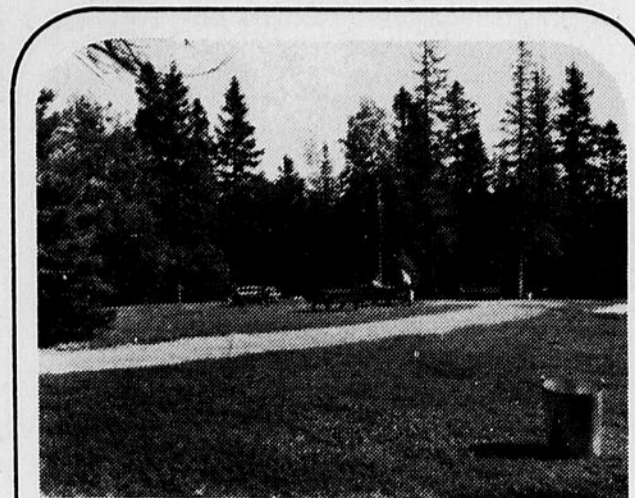
bres, soit 600 de moins que le nombre nécessaire. L'annulation du projet de tenir le congrès dans cette ville se traduit par une perte de \$3 millions pour le commerce local.



**J.-V. FLEURY**  
AVOCAT  
Etude légale:  
**FLEURY, BERGERON ET SAVARD**  
AVOCATS  
J.Vincent Fleury, B.A., LL.L.  
Alain Bergeron, D.E.C., LL.L.  
Sylvie Savard, D.E.C., LL.L.  
625, rue Sacré-Coeur ouest, ALMA, P.Q., G8B 1M5  
Tél.: (418) 662-6615  
Bureau LE SOIR (sur rendez-vous)

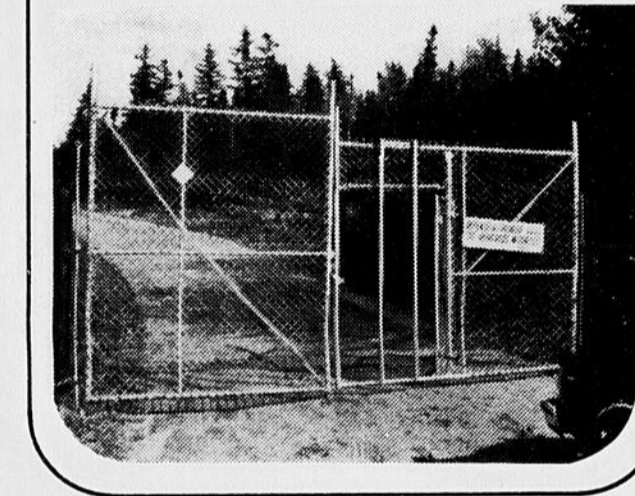
**NON RESPONSABILITE**  
Par la présente, Monsieur François Simard du 296, boulevard Martel à Chicoutimi-Nord ne se rend plus responsable des dettes contractées par son épouse, Mme François Simard, (Line Savard).  
Signé: M. François Simard

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## FETE CHAMPETRE

Toute la population du grand Chicoutimi pourra participer gratuitement, durant toute la journée de demain, à une fête champêtre appelée journée de la famille, au parc de la rivière du Moulin, derrière Place du Royaume dans le quartier des Oiseaux de Chicoutimi. Organisée par le service municipal des loisirs de Chicoutimi, cette journée familiale a comme objectif de faire découvrir au grand public toutes les beautés de ce parc et de faire connaître celui-ci comme un endroit de repos et de détente par excellence dans un milieu de villégiature disponible à proximité de la ville. Ainsi, cette journée se présentera sous la forme d'un grand pique-nique familial et les gens intéressés pourront en profiter pour pratiquer le canotage, le kayak ou la chaloupe ou encore tout simplement faire une randonnée pédestre à travers les divers sentiers du parc. Au cours de la journée, sous la responsabilité de M. Lucien Boivin, animateur plein air, on offrira des rafraîchissements aux gens qui pourront également se partager quelque 350 chandails, une commandite de la Caisse populaire Saint-François-Xavier de Chicoutimi, qui célèbre cette année, son 50e anniversaire de fondation. Evidemment, enfin, les gens qui comptent prendre un repas sur les lieux devront apporter le nécessaire avec eux.



## LE "POT" ANTIQUE

Selon des chercheurs turcs, les drogues "dures" étaient déjà utilisées il y a 7,000 ans par les Sumériens qui vivaient en Mésopotamie. Les drogues les plus prisées à l'époque étaient le haschisch et l'opium. D'après l'étude des chercheurs, effectuée sous les auspices des services de lutte anti-drogue d'Izmir, ce sont des voyageurs venant de Mésopotamie — entre l'Euphrate et le Tigre — qui sont à l'origine de la toxicomanie en Inde, en Iran et en Chine. Les Sumériens ne consommaient pas seulement la drogue pour ses effets hallucinogènes. On lui attribuait des vertus curatives.

## AUJOURD'HUI

Un bombardier américain largua une bombe atomique sur Hiroshima il y a 32 ans aujourd'hui, le 6 août 1945, après le refus du Japon d'accepter la demande de reddition sans condition formulée par les Alliés à Potsdam. L'explosion tua 80,000 des quelque 344,000 habitants de la ville, des milliers d'autres furent victimes des radiations longtemps après. La puissance destructrice de l'arme atomique devenait un facteur stratégique et politique déterminant dans le monde.

1975 — Le Conseil de sécurité refuse de prendre en considération une candidature de la Corée du Sud à l'ONU.

1973 — Des bombardiers américains attaquent, par erreur, la ville cambodgienne de Neak Long, faisant des centaines de morts et de blessés. Fulgencio Batista, qui gouverna Cuba pendant 18 années, avant d'être renversé par Fidel Castro, meurt en Espagne à l'âge de 72 ans.

1971 — Le typhon Olive fait 78 morts au Japon.

1970 — Madrid et Washington signent un accord prorogeant de cinq ans l'utilisation de quatre bases militaires espagnoles par les Américains en échange d'une aide militaire et économique des Etats-Unis à l'Espagne.

1962 — La Jamaïque devient indépendante dans le cadre du Commonwealth britannique.

1961 — Gherman Titov, le deuxième cosmonaute soviétique, est lancé sur orbite à bord de Vostok 2.

1953 — Vague de grèves en France.

1914 — La Serbie et le Monténégro déclarent la guerre à l'Allemagne.

1825 — La Bolivie se déclare indépendante du Pérou.

1805 — Napoléon 1er ordonne la dissolution du Saint-Empire.

Ils sont nés un 6 août: Alfred Tennyson, poète anglais (1809-1892); sir Alexander Fleming, médecin anglais inventeur de la pénicilline (1881-1955); Lucille Ball, actrice américaine (1911); Robert Mitchum, acteur américain (1917); Paul Hellyer, ancien ministre de la Défense du Canada (1923); Roch LaSalle, député fédéral de Joliette (1929); Leopold Marquis, député provincial de Matapédia (1938).

## CONTRE LA CIGARETTE SYNTHETIQUE

Le Conseil pour l'hygiène en Grande-Bretagne a mis en garde les consommateurs contre la cigarette synthétique prétendue moins nocive que la cigarette ordinaire. La seule cigarette "saine" est la cigarette sans tabac, souligne l'administration qui va consacrer \$400,000 à une campagne de dissuasion. Cette campagne sera accueillie sans plaisir par les fabricants de cigarettes qui ont déjà connu des déboires avec la cigarette synthétique, lancée au prix d'investissements de 50 millions de livres sterling. Le produit utilisé, 75 pour cent de vrai tabac et 25 pour cent de substitut, n'a connu qu'un médiocre succès. Un seul consommateur sur 10 a essayé le produit, alors que l'on espérait attirer quatre fumeurs sur cinq.



(Photo PC)

## UNE BONNE ANNEE

Ann Janega croit que 1977 est son année chanceuse. Elle a été admise au Barreau de Nouvelle-Ecosse, elle va se marier et elle a été nommée directrice du Bureau d'éthique commerciale de Halifax. Originaire de Halifax, Mlle Janega a fréquenté l'Université Dalhousie où elle a obtenu un diplôme en commerce, et plus tard un baccalauréat en droit.

## FILS DE SAM ET LA MAFIA

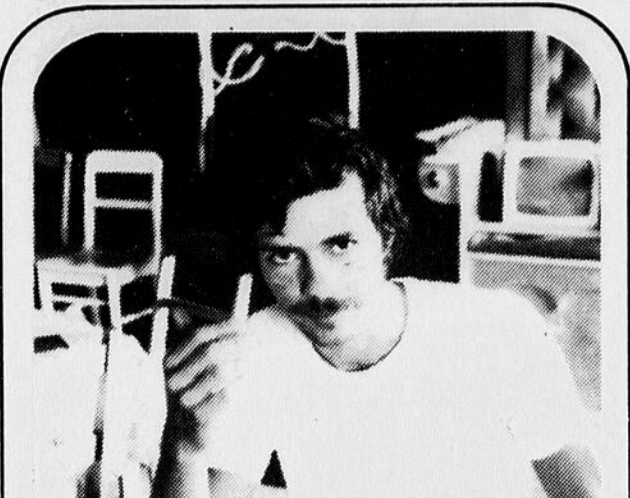
Les hommes de la Mafia ont décidé de prêter main forte aux policiers dans leur chasse au maniaque élitiste qui s'attaque depuis un an à New York à des femmes et des couples d'amoureux, rapporte le New York Post. Si l'information est confirmée il s'agit d'une réédition de l'histoire contée par Fritz Lang dans son film "M. le Maudit" où la pègre de Vienne traque un kidnappeur de petits garçons. Le journal écrit que Carmine Galante, "Capo" des familles de la Mafia new-yorkaise, a ordonné à ses hommes de "retrouver le tueur". Le journaliste du New York Post, John Miller, qui connaît bien le milieu, rapporte que le redoutable Galante a été choqué par le dernier crime du maniaque qui a tué une jeune fille de vingt ans et blessé son ami. Galante a quatre filles qui ont à peu près le même âge que la victime, enterrée mercredi vêtue d'une robe blanche, ses mains glacées seraient une rose jaune. L'homme qui se fait appeler "Fils de Sam" a déjà fait six morts et sept blessés à New York. Il a écrit à un journal pour se vanter en disant: "J'aime mon travail."



(Photo PC).

## PARTICIPATION

Le ministre des Loisirs de la Nouvelle-Ecosse, M. A. Garnet Brown, mélange du béton avec les étudiants Brian Moore (à gauche) et Les Hatlan (à droite), de l'Ecole régionale professionnelle de Dartmouth. Les élèves sont à construire une patinoire de glace artificielle à l'intérieur, à côté de la piscine olympique qu'ils ont aussi construite eux-mêmes.



## ACHALANDEE

Selon Pierre Zakarauskas, responsable du personnel, l'Auberge-Jeunesse de Roberval a connu un mois de juillet fort achalandé, les 30 lits étant constamment occupés. Il faut ajouter que l'auberge, en plus d'offrir le gîte, offre aussi le petit déjeuner et tout ça à un prix fort modique. L'auberge est située en haut de la station locale de police, boulevard Marcotte, à Roberval.



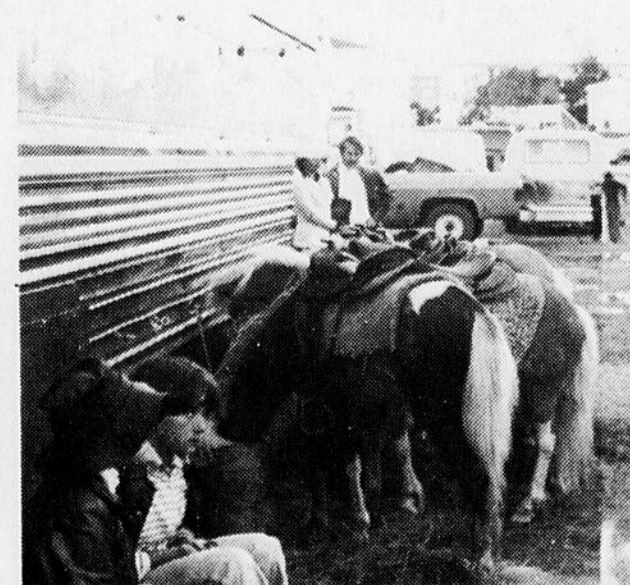
## TAXE D'ACCISE

Une modification a été apportée au Règlement de la taxe d'accise sur l'essence: il s'agit du droit des personnes handicapées à un remboursement. Depuis le 16 juin dernier, les personnes qui, selon l'attestation d'un médecin compétent, souffrent d'une infirmité permanente qui gêne leur déplacement à un point tel que l'utilisation des services de transport en commun présente pour elles des dangers, ont droit à un remboursement de la taxe d'accise sur l'essence qu'elles achètent pour leur usage exclusif. Avant cette date, les personnes handicapées avaient droit à un remboursement de la taxe d'accise sur l'essence seulement si celle-ci était consommée pour leur permettre de se rendre à leur lieu de travail et en revenir.



## TRES POPULAIRE

La voile sur le lac Saint-Jean est en voie de devenir un sport tout aussi populaire que le bateau à moteur et il n'est pas rare de voir plusieurs voiliers, de toutes dimensions, amarrés au quai fédéral de Roberval, comme en témoigne cette photo prise tôt le matin. Il faut dire que les cours de voile se sont multipliés dans la région, depuis quelques années...



## RANCH PORTATIF

On ne connaît pas leur nom, mais leur roulotte était au Festival western de Dolbeau et à la Huitaine de Roberval. Parions que les gens les verront arriver au Festival du bleu et à celui de la gour-gane. En somme, ce sont des amateurs de petits poneys qui offrent des tours aux enfants moyennant un prix minime.

## BOYCOTTAGE

Le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-St-Jean invite fortement toute la population de la région à donner son appui aux meuniers en grève par un boycottage des produits Robin Hood: farine, gruau minute, mélange à gâteau, etc.

"Ces travailleurs, en grève depuis plus de six mois pour défendre leurs droits, ont été attaqués sauvagement par des agents de sécurité privés embauchés par la compagnie, le 22 juillet dernier", estime la CSN. Selon elle, l'attaque chez Robin Hood ne visait pas seulement les meuniers en grève, elle a atteint l'ensemble des travailleurs.



## TROPHEE D'ARTISANAT

Pour la deuxième année consécutive, le Cercle des fermières Saint-Joseph-d'Alma a remporté le trophée d'artisanat, au niveau régional. De plus, les artisanes de ce cercle ont mérité cinq mentions sur les six travaux présentés à l'exposition artisanale inter-cercle qui se tient à chaque année, à l'occasion du congrès régional du mouvement.

Sur la photo, Mme Denise Hudon, présidente régionale, remet le trophée à Mme Rose-Alma Gauthier, présidente du cercle lauréat.



## VILLE PROPRE

Selon des observations faites par plusieurs touristes de passage à Roberval, cette ville serait remarquable de propreté.

Il faut dire que Roberval est fort bien équipée pour "se nettoyer" et, très tôt le matin, les employés municipaux veillent à arroser les rues avec de la machinerie de tout premier ordre.

Le balai mécanique et le citerne-arroseur sont des équipements qui vous font miroiter les rues de la "Perle" du Lac-Saint-Jean.

## RENDEZ-VOUS

### CHICOUTIMI

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

### JONQUIERE

Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du club Optimiste JAK, quartier d'Arvida, aura lieu lundi, à 18h30, à l'hôtel Jean-Dequen.

## VOS DROITS

### justice

Un vieux principe de droit dit que **personne n'a le droit de se faire justice à soi-même**. Ainsi, si on vous a volé votre bicyclette et vous savez où elle se trouve, vous ne pouvez pas tout simplement aller la chercher, car la personne qui a votre bicyclette en sa possession peut aussi bien être le voleur qu'un citoyen honnête qui l'a achetée sans savoir qu'elle était volée. En allant vous-même chercher la bicyclette, vous pourriez alors vous retrouver dans une situation embarrassante.

Si vous croyez que l'objet qu'on vous a volé se trouve à un endroit précis, demandez l'aide de la police qui ira vérifier avec vous s'il s'agit bien de l'objet qu'on vous a volé.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "LA MINUTE JURIDIQUE" en écrivant au:

Service de l'information,  
Commission des Services Juridiques,  
2 Complexe Desjardins,  
Tour de l'Est #1404, C.P. 123  
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

## QUEBEC EN BREF

### André Desgagné à l'Office des professions

QUEBEC — Le ministre responsable de l'Application des lois professionnelles, Jacques-Yvan Morin, a annoncé l'entrée en fonction du nouveau président de l'Office des professions du Québec, André Desgagné.

M. Desgagné est licencié en droit et en philosophie de l'Université Laval et a obtenu un doctorat en droit de l'Université de Paris. Après avoir enregistré le droit à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, le nouveau président de l'OPQ a été le premier recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi de 1969 à 1974.

Monsieur Desgagné remplace maître René Dussault, qui a été nommé sous-ministre au ministère de la Justice.

### Golfeurs foudroyés

MONTREAL (PC) — Deux golfeurs ont été terrassés par la foudre et des milliers de foyers ont été privés d'électricité, jeudi soir, lorsqu'un violent orage a frappé la région de Montréal.

Gilles Beauchemin, âgé de 25 ans, repose dans un état critique à l'hôpital, après qu'il eut été frappé par la foudre, ainsi qu'un de ses compagnons, sur un terrain de golf de Laval. Son compagnon a quitté l'hôpital après y avoir reçu des soins.

L'Hydro-Québec a signalé que certains foyers ont été privés d'électricité durant 10 heures d'affilée et que jusqu'à 35,000 abonnés ont été frappés par des interruptions de courant durant de courtes périodes.

Les autorités policières ont aussi révélé que des centaines de système d'alarme ont été activés par la vibration des vitres et des murs provoquée par les vents.

Plusieurs arbres ont aussi été déracinés à Saint-Laurent, où on a signalé l'inondation de 30 sous-sol.

Le bureau météorologique de Dorval a révélé que 8,4 centimètres (3 pouces) de pluie se sont abattus sur la région durant l'orage.

A Laval, quelque 5,000 personnes assistant à un spectacle en plein air ont été trempées de pied en cap quand il "s'est mis à tomber des clous".

### Danger écarté à Murdochville

MURDOCHVILLE — Tout danger est maintenant écarté dans l'incendie d'un camion à proximité d'un entrepôt de dynamite à Murdochville.

Les mesures d'urgence imposées par les policiers de Murdochville pour pallier aux conséquences périlleuses qu'aurait pu susciter l'explosion de l'entrepôt de la CIL, ont pu être levés en majeure partie vers 15 heures cet après-midi.

Le feu qui avait pris naissance vers 18 heures dans un camion stationné à proximité de l'endroit est maintenant consumé et seuls quelques tisons et un peu de fumée se dégagent encore de la carcasse d'acier.

On sait que l'entrepôt contenait plus de 80 mille livres de dynamites, mais les flammes n'ont pu se propager jusque-là.

Néanmoins, les policiers ont affirmé qu'au moins trois explosions mineures ont secoué le camion chargé d'un élément servant à la composition de la dynamite.

Dès cet après-midi, une vingtaine de personnes qui avaient dû être évacuées d'un camping situé à un demi-mille du foyer de l'accident, ont pu reprendre librement leurs vacances, tandis qu'était réouverte à la circulation la route qui conduit de Murdochville à Gaspé.

On ignore encore l'importance des dégâts, mais une enquête a été instituée pour déterminer l'origine du sinistre.

### Trois-Rivières sur la carte aérienne

QUEBEC (PC) — La ville de Trois-Rivières sera de nouveau reliée au réseau aérien Québec-Montréal.

La firme Aérobec, de Québec, a en effet décidé de prendre à son compte, à compter du 15 septembre prochain, cette liaison qui avait été abandonnée par Air-Canada, il y a six ans.

Aérobec, propriété de trois hommes d'affaires de la région de Québec, reliera également Thetford-Mines à Montréal et Québec.

La compagnie privée opérera ces deux nouvelles lignes sur la fréquence de trois vols par semaine, dans les deux sens, soit les lundi, mercredi et jeudi.

Elle utilisera un appareil Piper Navajo bimoteur, d'une capacité de huit passagers.

La liaison complète via Trois-Rivières, comme celle, via Thetford-Mines, coûtera \$34, aller. La première durera une heure et la seconde, une heure et 25 minutes.

### Visite de Montréal

NAMUR (AFP) — Cinq jeunes Québécois sont arrivés mercredi à Namur, en provenance de Montréal, pour un séjour organisé dans le cadre de l'accord culturel entre la Belgique et le Québec, a-t-on appris vendredi dans la ville belge.

Ces jeunes Québécois, âgés de 18 à 23 ans, parmi lesquels figurent des amateurs culturels ou sportifs, des jeunes ruraux et travailleurs, seront "pris en charge" pendant leur séjour par des communautés locales belges. Une grande fête clôturera leur visite le 20 août.

### Whissel accusé de tentative de meurtre

MONTREAL — Gilles Whissel, 38 ans, un des propriétaires de la cimenterie du même nom dont les employés sont en grève depuis quatorze mois, a été accusé de tentative de meurtre, au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Whissel a fait feu mardi dernier sur un jeune homme qui passait près de sa résidence. Whissel a allégué en cour qu'il croyait qu'il s'agissait d'un gréviste qui voulait attenter à sa vie, ce qui n'était pas le cas.

De plus, à la suite de la comparaison de Whissel, le syndicat des employés de la compagnie, affiliée à la CSN, a redemandé au ministre de la Justice, Marc-André Bédard, de voir à ce que la Sûreté du Québec cesse de faire preuve de favoritisme à l'égard de la partie patronale dans cette grève.



la Baie

Une nouvelle approche de votre beauté dès maintenant à la Baie Place du Royaume

Où? Mais à notre nouveau salon de beauté! Jean-Paul, Joe, Denise, Yolande et Carmen vous souhaitent la bienvenue et vous y attendent. Et vous êtes assurées d'une attention toute spéciale car pour nous, votre beauté est un tout harmonieux à l'image de votre personnalité. C'est donc un service très personnalisé et répondant à vos besoins spécifiques que nous vous prodiguons, afin que vous soyez vraiment vous-mêmes, radieuses et en beauté. Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant au nouveau salon de beauté de la Baie en composant 345-3160. A bientôt!

Salon de beauté, rayon 011.

Compagnie de la Baie d'Hudson

# Le gouvernement tient mordicus à garder l'article 69 du projet de loi sur la langue

QUEBEC (PC) — En début de soirée vendredi, la Commission parlementaire de l'éducation s'appropriait, la majorité péquiste et l'Union nationale conjuguant leurs voix, à repousser facilement une motion d'amendement au projet de Charte linguistique dont l'effet aurait été le rétablissement virtuel de la liberté de choix de la langue d'enseignement.

Proposée par le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, cette motion visait à corriger l'article 69 du projet de loi 101, de façon à lui faire décréter substantiellement que tous les enfants doivent fréquenter l'école française, sauf ceux appartenant à la communauté anglophone.

Invités à expliquer comment cet article amendé pourrait être appliqué s'il devait être adopté, les parlementaires libéraux présents, Mme Lavoie-Roux et son collègue de Marguerite Bourgeoise, M. Fernand Lalonde, ont eu des réponses différentes.

M. Lalonde n'a pas hésité à affirmer que l'appartenance à la communauté anglophone pourrait être vérifiée sur simple déclaration des parents requérants, ce qui, selon les porte-parole gouvernementaux, MM. Camille Laurin et Jacques-Yvan Morin, respectivement ministre d'Etat au Développement culturel et ministre de l'Education, équivaldrait au rétablissement de la liberté de choix de la langue d'enseignement.

### Les "tests"...

De son côté, même si elle reconnaît que les "tests" d'aptitude linguistique prescrits dans la loi 22 ont été pour le moins difficiles d'application, sa collègue de l'Acadie estime toujours

Pas de musique québécoise dans le métro

MONTREAL (PC) — Sans expliquer les motifs de sa décision, la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM), a refusé le projet d'un citoyen de présenter de la musique québécoise dans le métro. C'est ce qu'a révélé, hier, M. Normand Pinard.

On préfère Muzak, dont la compagnie est contrôlée par des capitaux américains, à la musique de compositeurs québécois et français", a-t-il déclaré.

M. Pinard estime que son projet aurait coûté environ \$40,000 et qu'il était prêt à entreprendre des démarches en vue de le faire financer par le ministère provincial des Transports.

qu'il pourrait être possible de vérifier l'appartenance d'un enfant à la communauté anglophone par l'administration de "tests" opérés sous forme de courtes interviews d'un fonctionnaire avec des enfants.

Répliquant pour le gouvernement, les ministres d'Etat au Développement culturel et à l'Education ont vivement repoussé la proposition de Mme Lavoie-Roux qui, avant d'entrer en politique, occupait le poste de présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Laurin a déclaré que l'amendement libéral était "irresponsable et spongieux". Il a reconnu que les critères d'admission à l'école anglaise prescrits par la Charte linguistique ne sont pas parfaits, mais qu'ils sont infiniment mieux que la liberté de choix et que les mécanismes arbitraires de la loi.

### L'Union nationale

Les parlementaires de l'Union nationale se sont montrés discrets au cours de cette partie de débat, se

contentant d'indiquer, par la voix de leur chef, M. Rodrigue Biron, député de Lotbinière, que leur parti allait rejeter la motion libérale et formuler à son tour les motions d'amendement qu'il croira utiles.

Intervenant dans le débat, le député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, a repris les accusations qu'il formule depuis les débuts des travaux relatifs à la mesure législative, à savoir que le gouvernement péquiste ne recherche rien d'autre que l'élimination de la communauté anglo-

phone, de la même façon que la législation manitobaine de la fin du siècle dernier avait provoqué l'élimination de la minorité française au Manitoba.

Ce à quoi le ministre de l'Education a répliqué en faisant observer à M. Ciaccia qu'il pouvait s'exprimer en anglais à l'Assemblée nationale et qu'il le pourra encore lorsque le projet de loi 101 sera adopté.

### Des chiffres...

La Commission parlementaire aura aussi, au

cours de cette journée été le théâtre où se poursuit la guerre des chiffres entre démographes dont les uns déclarent que l'anglicisation se poursuit au Québec et dont les autres soutiennent la thèse opposée.

Ainsi, au cours d'une longue intervention, le député libéral d'Outremont a fait état de statistiques tendant à démontrer qu'il est faux de parler d'anglicisation.

M. Laurin, lui, a déposé des documents dont les conclusions sont contraires.

# Challenge Labatt de St-Félicien Autodrome de St-Félicien 13/14 août

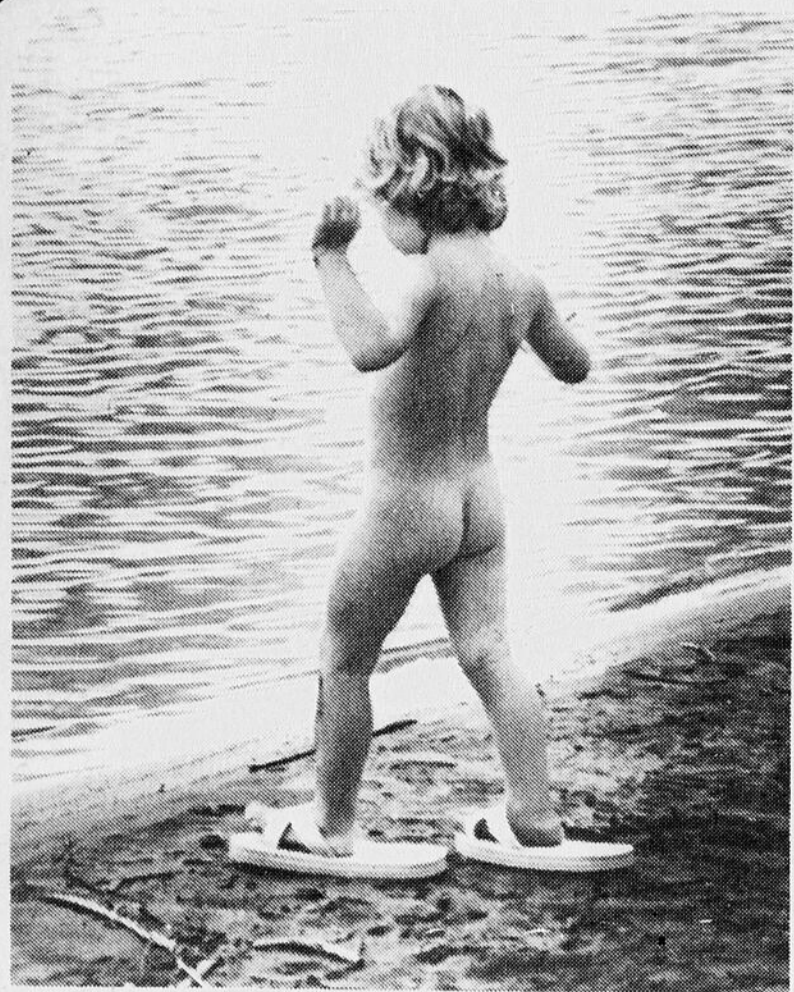


SÉRIE CHALLENGE

Labatt

CHALLENGE SERIES

Sanctionné par FCSA et FAQ



**PLAGE NATURELLE** — Le parc jouit d'une plage naturelle (sable fin), ce qui, comme on peut le constater, favorise le retour à la nature.

Le plus nouveau  
et le plus beau  
parc provincial

# KENOGAMI

par Laval Gagnon

**PARC KENOGAMI** — Bien que les premières semaines qui ont suivi son inauguration officielle, en mai dernier, aient été relativement calmes, le nouveau parc provincial Kénogami a vu les campeurs et les amateurs de plein air le "découvrir" à compter de juillet, et depuis ce temps, malgré la température peu clémente, il est occupé en moyenne à 80 pour cent de sa capacité.

Les concepteurs du parc, qui est situé sur une magnifique presqu'île de sable qui s'avance profondément dans le lac, ont voulu conserver au décor son cachet naturel et partout sur le site de quelque huit kilomètres carrés, le mélange harmonieux et la densité calculée des feuillus et des conifères assurent une atmosphère de détente et d'isolement relatif.

En fait, le parc est plus qu'un simple terrain de camping, tellement les commodités offertes ou qu'on se propose d'offrir aux visiteurs comme aux campeurs sont impressionnantes. On devra parler de plus en plus, si les projets d'expansion se réalisent, de véritable base de plein air.

## Camping

Jusqu'à présent, quelque \$3.5 millions ont été investis par le gouvernement québécois, et on croit que les projets d'expansion (une marina par exemple) pourraient en apporter une couple d'autres.

Le directeur du parc, M. René Gagnon, précise que la première année d'opération du parc en est une de rodage, mais que tous les visiteurs et les campeurs peuvent jouir totalement des commodités du site.

Ces commodités, elles se traduisent par quelque 157 places de camping (tentes et roulottes), toutes pourvues d'eau courante et selon le cas de fosses septiques. On retrouve également des foyers sur chaque site.

En plus de nombreuses tables, les campeurs ont à leur disposition trois pavillons sanitaires (toilettes et douches).

Parmi les nombreuses autres facilités, on remarque un magnifique terrain de tennis (asphalte caoutchoutée), un terrain de balle, un autre de ballon-volant, des jeux de fers, un mini-golf (neuf trous). Sans compter la plage naturelle (sable fin) qu'on agrandit actuellement, et une aire de pique-nique.

Pour couronner le tout enfin, une infirmerie, deux restaurants, une épicerie, une salle de lavage, une salle communautaire, tout ça dans des bâtisses

fonctionnelles et d'une architecture séduisante.

## Bassin

Le souci du respect de l'environnement a poussé les concepteurs à doter le site d'une particularité que, semble-t-il, on ne retrouve nulle part ailleurs au Québec: un bassin d'oxygénation de l'eau.

Ce bassin permet l'épuration de toute l'eau utilisée sur le terrain avant qu'elle ne se déverse dans le lac.

## Animation

D'autre part, le parc dispense le service d'animateurs qui voient autant à faciliter aux usagers l'accès aux services, qu'au respect de la réglementation. Deux animateurs, MM. Martin Drolet (animateur-chef) et Camil Desbiens, indiquaient d'ailleurs que même si la réglementation sur le terrain est relativement sévère, ils n'éprouaient aucune difficulté particulière dans leur travail, car le climat spécial qui baigne le parc porte à la détente, à la relaxation.

Les motocyclettes sont interdites sur le terrain de camping, alors que pour les automobiles, la vitesse est limitée à cinq milles à l'heure.

Le personnel du parc, y compris le service permanent de gardiens de plage, s'élève à 25 employés.

## Projets

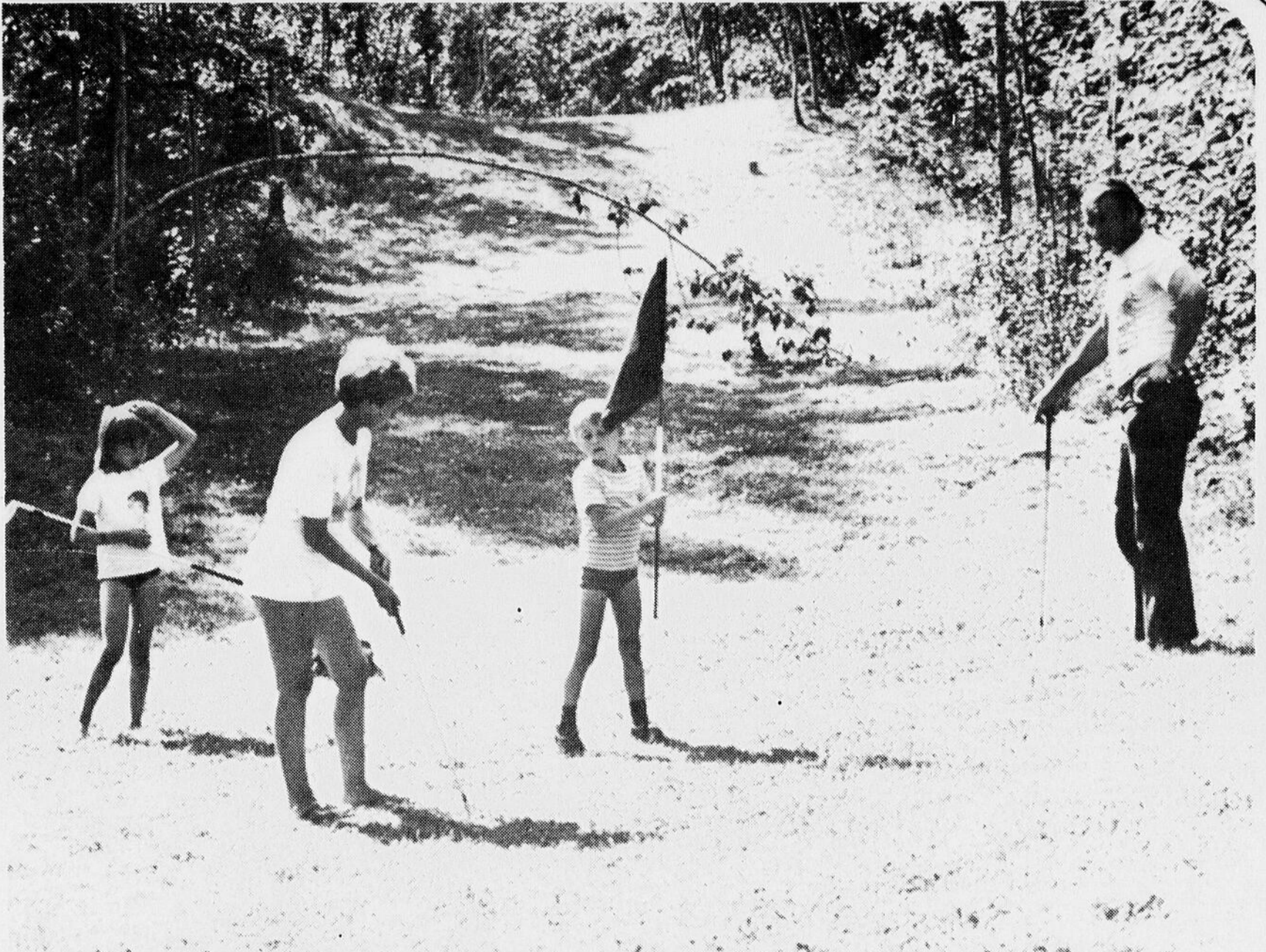
Plusieurs projets, outre la marina, pourraient se concrétiser, si bien sûr, le gouvernement consent les sommes nécessaires.

On remarque notamment un sentier de la nature, un port de pêche où des embarcations seraient à la disposition des usagers, et un projet d'agrandissement du terrain de camping qui doublerait presque le nombre de places disponibles.

Une seule critique: l'accès au parc. En dépit de sa proximité géographique relative des centres urbains du Haut-Saguenay, le Chicoutimien doit parcourir 54 kilomètres (34 milles) pour s'y rendre et le Jonquérois 40 kilomètres (25 milles).

Les habitants du Haut-Saguenay doivent en effet emprunter la route 170 jusqu'à Larouche, d'où ils accèdent au parc par une route secondaire, d'une quinzaine de milles, non asphaltée en majeure partie.

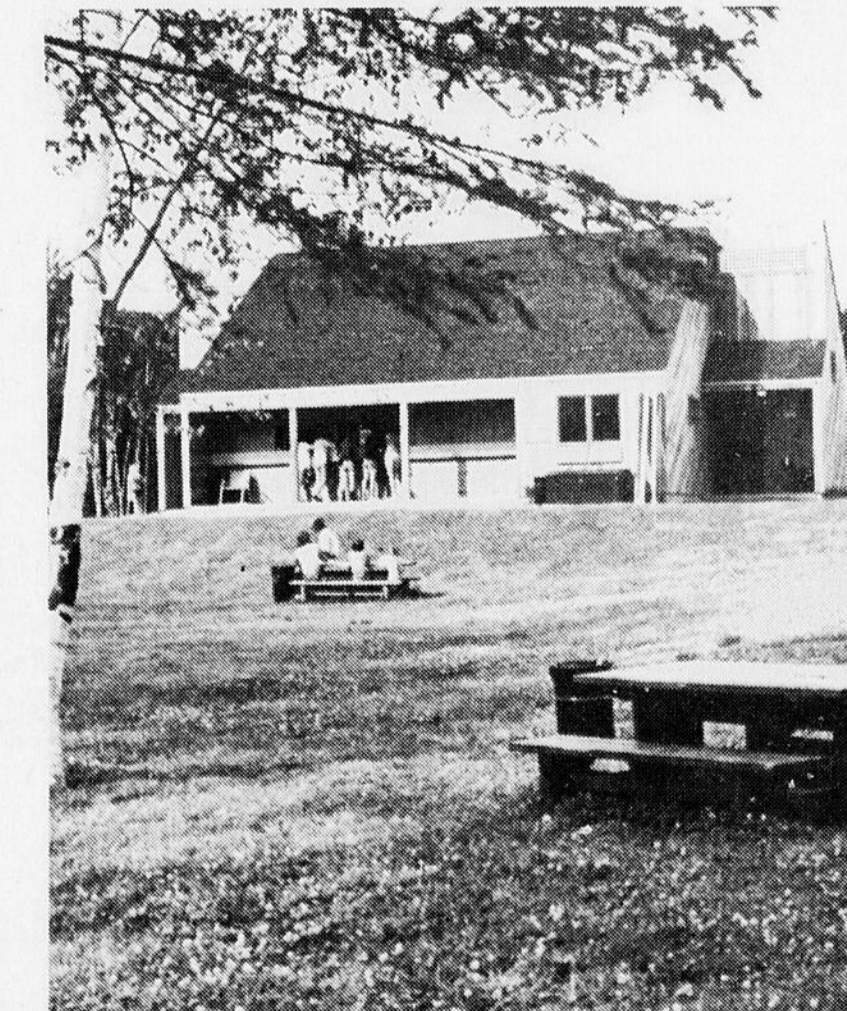
Un rêve: la construction d'un pont qui permettrait la liaison du parc avec la route qui mène de Jonquière au lac Kénogami. Mais ce n'est encore qu'un rêve...



**GOLF** — Le site est doté d'un mini-golf de neuf trous, et toute la famille peut facilement s'adonner à ce sport.



**ISOLEMENT** — En raison de la végétation, chaque place de camping est relativement isolée de sa voisine, ce qui accentue la détente des campeurs.



**BATISSES** — Le site compte plusieurs bâtisses qui dispensent tous les services imaginables. Ici, le pavillon situé à proximité de la plage et qui fournit les services d'un restaurant et de toilettes.



**FACILITES** — Le parc fournit toutes les facilités pour agrémenter le séjour des campeurs ou des simples amateurs de plein air d'un jour. Bien sûr, les enfants n'ont pas été oubliés.

## Lutte à la pauvreté

# Chaque individu doit vivre dans la dignité

CALGARY (PC) - En ce qui concerne les pauvres du Canada, la ligne de conduite actuelle du gouvernement "se contente de paver la route de l'enfer économique avec de bonnes intentions", déclare un rapport éloquent sur la pauvreté, soumis au 27ème conseil général de l'Eglise unie du Canada.

Le groupe de travail recommande dans son rapport au conseil général, qui sera réuni ici du 22 au 30 août, de réaffirmer ce qu'il préconisait déjà en 1968, au sujet d'un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens.

Le service des missions au Canada appuie le rapport, et demande au conseil général d'exprimer aux gouvernements fédéral et provinciaux l'inquiétude ressentie par l'Eglise unie devant la constatation qu'aucun programme positif n'a encore été formulé en vue d'assurer un revenu garanti annuel, après des années d'étude et de discussions.

Les politiques du revenu du gouvernement doivent "garantir à tous les Canadiens une vie au-dessus du niveau de pauvreté", déclare le Service des missions au Canada, qui ajoute: "Les programmes de sécurité du revenu doivent inclure une consolidation des programmes déjà existants de sécurité sociale, prévoyant de manière simple et directe la livraison des revenus de soutien. Cette livraison doit être en rapport uniquement avec le degré des revenus, et doit être libre de toute intervention administrative dans la vie personnelle des bénéficiaires."

### Les anglicans d'accord

Ces recommandations sont semblables à celles du groupe de travail chargé par l'Eglise anglicane du Canada d'étudier les questions économiques. Un synode général de cette Eglise doit également se réunir ici au cours du mois d'août.

Le rapport de ce comité a déclaré que le problème de la distribution

des revenus, au Canada, est trop profondément enraciné pour être grandement touché par un programme de revenu annuel garanti, mais il a affirmé qu'il le supportait malgré tout pour plusieurs raisons. Selon ce rapport, un tel programme jouerait un "rôle utile" dans l'élimination de la pauvreté et de l'injustice sociale. La position de l'Eglise unie est la suivante: "Chaque individu a de la valeur et a le droit de vivre dans la dignité. La pauvreté n'a pas sa place dans le monde de Dieu."

Dans un exposé détaillé des révisions de la sécurité sociale au cours des dernières années, soit par les gouvernements soit par les organisations privées, le groupe de travail de l'Eglise unie fait remarquer que le gouvernement fédéral est coincé "entre le désir de créer des politiques de sécurité plus justes et plus équitables, et la nécessité de réduire les dépenses fédérales".

### Une redistribution

En eux-mêmes, dit le rapport, les programmes de transfert ne créent pas de hausse des salaires ou des prix, mais redistribution tout simplement des dollars. Depuis qu'une nouvelle mentalité de restriction a frappé le pays, les pauvres, qui ont le plus besoin d'être protégés contre l'inflation, sont ceux qui ont été le plus durement frappés, parce que les taux d'assistance sociale ont été ou bien gelés ou bien augmentés de façon minimale, tandis que les choses coûteuses et essentielles, comme le logement, les services et les combustibles, sont montés au-dessus du taux général d'inflation."

Le rapport critique les politiques actuelles du gouvernement sur le logement. "Pour un pays riche et techniquement avancé, la situation du logement, pour les économiquement faibles du Canada, demeure un scandale. Nulle part, l'écart entre riches et pauvres n'est

plus évident qu'entre les résidences confortables des banlieues et les logements loués des centres-villes.

"Et pourtant, nous nous tromperions si nous croyions que l'environnement physique est de la première importance. Bien plus inquiétante, en effet, est la tension psychologique créée par le fait que les occupants des quartiers même les plus délabrés se voient obligés de puiser dans leurs allocations de nourriture pour payer leur loyer."

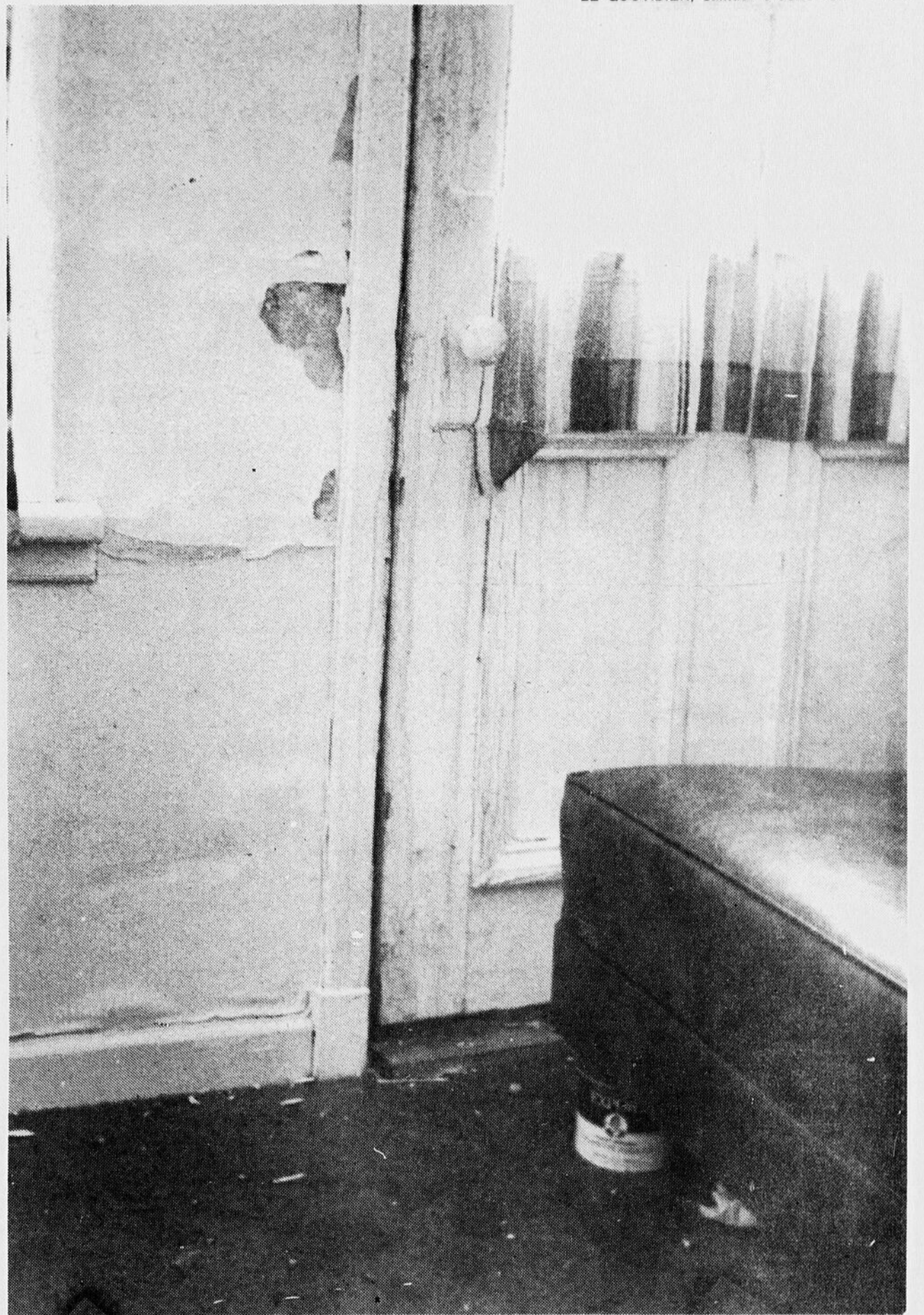
### Autres facteurs

D'autres facteurs que la spéculation immobilière entrent en ligne de compte, en ce qui concerne le problème du prix des logements, poursuit le rapport. Ces facteurs comprennent le coût des prêts hypothécaires, les taxes sur les matériaux de construction, et "les règlements de zonage exagérément restrictifs".

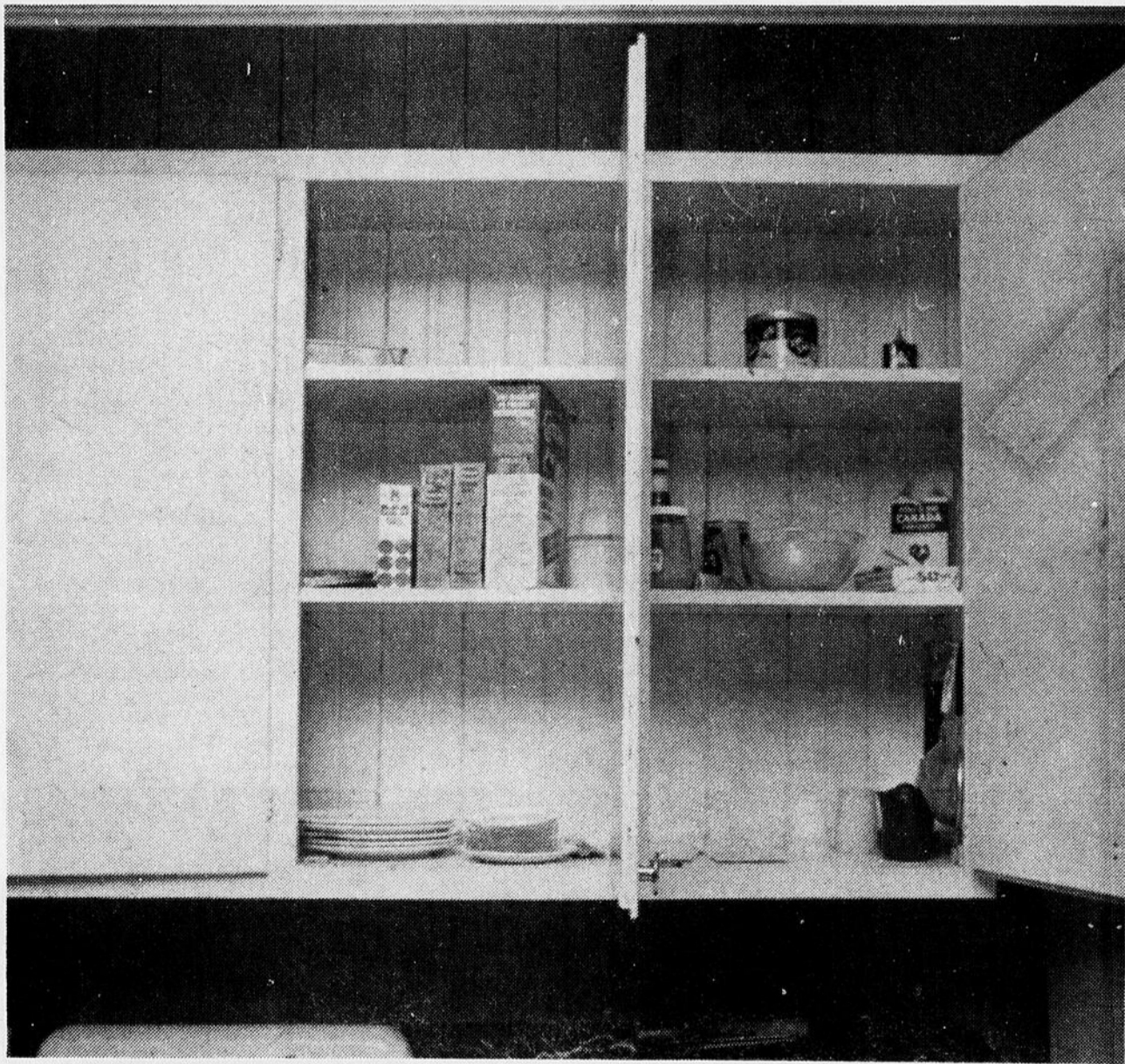
Au sujet des taxes: "La taxation globale, dans ce pays, retombe le plus lourdement sur les pauvres... A cause des taxes foncières, beaucoup de retraités doivent abandonner leurs maisons prématurément, et là encore, les familles pauvres qui sont à loyer, doivent payer plus cher à cause de la hausse des taxes."

Au sujet des enfants et de la nutrition, le groupe de travailleurs se prononce avec véhémence. "Les enfants des mères mal nourries naissent fréquemment avec des handicaps physiques et mentaux, qui ne peuvent jamais être surmontés. Ces handicaps sont amenés dans un monde où les gratifications vont aux forts, aux intelligents, aux gens qui sont beaux et instruits..."

Il faut accorder la priorité à tout effort intelligent en vue d'améliorer l'avenir des enfants canadiens, au moyen de programmes visant à assurer et à encourager une meilleure nutrition."



La pauvreté n'a pas sa place dans le monde de Dieu.



Le gouvernement se contente de paver la route de l'enfer économique.

## L'Eglise unie du Canada dénonce le taux "exorbitant" du chômage

CALGARY (PC) — Un comité spécial de l'Eglise unie du Canada s'est prononcé contre le taux "exorbitant" du chômage au Canada. Dans un rapport à l'intention du 27ième conseil général, le groupe de travail sur la pauvreté fait remarquer que les données statistiques actuelles manquent de précision quant à la ligne de démarcation entre le chômage et la misère. Cependant, il ajoute qu'il n'y a pas la "matière à réconfort concernant la tragédie générale du chômage".

Selon le groupe de travail, des pourvoyeurs additionnels sont "absolument essentiels" au soutien de centaines de mille familles. "Nous devons également nous rappeler que l'effectif ouvrier, comprenant les femmes et

les jeunes, est loin d'être entièrement "additionnel". Des centaines de mille parmi ces gens sont seuls et sans soutien familial, et beaucoup de femmes sont également les principaux pourvoyeurs de leur famille.

Par-dessus tout, dans des endroits trop nombreux de ce pays, le taux de chômage n'est pas seulement de huit à 10 pour cent, mais de 20 à 50 et davantage".

Cinq industries importantes — la pêche, la forêt, les mines, l'énergie et l'agriculture — offrent présentement peu d'espoir de nouveaux emplois, dit le comité. Par conséquent, il faut offrir des stimulants et des "concepts novateurs" aux industries comme les manufactures et la construction, ou encore le transport.

Le groupe de travail déclare: "Le comité de travail sur la pauvreté, de concert avec plusieurs autres groupes, veut qu'on établisse une ligne de conduite qui assurera un emploi satisfaisant, dans des industries qui comptent davantage sur l'habileté et l'ingéniosité des individus que sur des machines coûteuses qui réclament du pétrole, du gaz et de l'électricité. Ce type d'industrie doit être créée en vue de maintenir l'autonomie régionale, et il est basé de façon générale sur la notion de modération".

Une autre partie du rapport traite des conventions collectives, et souligne le fait que l'Eglise unie supporte depuis longtemps le droit des travailleurs à négocier collectivement.







**Biotherm**



**bain Biotherm**  
au plancton thermal  
de Moltig les Bains



**CREME pour le VENTRE**

**Un cadeau-soleil de Biotherm**

Pour tout achat de 9.50 ou plus de produits Biotherm, vous recevrez, sans frais supplémentaires, le coffret "soin du corps" qui contient: 1 oz de crème pour le ventre, 1 échantillon Bain Biotherm, 1 tube échantillon hydrothermal et 1 tube de crème pour les rides.

Voici quelques produits de la collection Les Solaires™ de Biotherm.

<b>Solaire Progressive</b> , tube de 50ml .....	<b>5.50 ch.</b>
<b>Solaire Haute Protection</b> tube de 50ml .....	<b>5.50 ch.</b>
<b>Solaire Intégrale Intensive</b> tube de 50ml .....	<b>5.50 ch.</b>
<b>Anti-rides Solaire</b> pot de 60 ml .....	<b>10.50 ch.</b>
..... tube de 40ml .....	<b>7.75 ch.</b>
<b>Lait Solaire Hydratant</b> , flacon de 185ml .....	<b>8.00 ch.</b>
<b>Hydrothermal</b> pour le visage, tube de 50ml .....	<b>8.00 ch.</b>
<b>Lait Corporel</b> flacon de 270ml .....	<b>10.50 ch.</b>

Produits de beauté, rayon 240

**HEURES D'OUVERTURE**—du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30  
—Les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h—le samedi, de 9h à 17h

**Demandez-nous n'importe quoi**  
...ou presque

**Compagnie de la Baie d'Hudson**



**PLUS GENANTE** — La pluie a forcé la remise du changement de la garde sur la Colline parlementaire à Ottawa hier, mais un membre de la garde du gouverneur général

est quand même resté de faction en face de la tour de la Paix. (Téléphoto PC)

## Contrôleurs aériens

# Une grève rotative amènerait la fermeture des aéroports

OTTAWA (PC) — Le directeur du service des transports aériens du ministère fédéral des Transports a affirmé vendredi que les grèves rotatives envisagées par les contrôleurs aériens provoqueraient une fermeture de tous les aéroports. M. Walter McLeish a précisé que, dans un tel cas, les transports aériens ne pourraient être efficacement administrés.

Il a ajouté qu'un plan d'urgence a été établi afin de donner les services requis au trafic transitant dans l'espace aérien des régions touchées par la grève des contrôleurs.

Ce n'est pas un travail facile. Je crois qu'une grève rendrait rapidement impossible toute poursuite du trafic aérien qui, en peu de temps, devrait être entièrement interrompu, a-t-il dit.

Les chefs syndicaux des 2.200 contrôleurs aériens du Canada ont annoncé jeudi soir que les négociations contractuelles avec le gouvernement avaient été rompues et que des grèves rotatives débuteraient avant minuit, lundi soir.

sports a affirmé que le conseil des ministres se réunirait durant les prochaines heures afin d'étudier la possibilité de légiférer dans le but d'ordonner un retour au travail des aigilleurs du ciel.

Cette menace de grève, si elle se concrétise, constituerait le troisième arrêt de travail des contrôleurs et le second relatif aux négociations contractuelles. Ils avaient débrayé l'an dernier pour protester contre la politique de bilinguisme du gouvernement dans les communications aériennes. Leur premier différend contractuel remonte à 1972.

Six clauses de la convention collective n'ont pas encore été paraphées par les négociateurs, mais les deux parties en cause affirment que le problème majeur porte sur les salaires.

En vertu du dernier contrat de travail, le salaire annuel des contrôleurs varie de \$8.200 pour un débutant à environ \$25.000 pour un contrôleur de 12 ans d'expérience assignée aux



**John Livingston**

aéroports les plus importants ou le trafic aérien est le plus lourd.

Les contrôleurs recla-

ment une hausse de 12,6 pour cent, soit une augmentation réelle de huit pour cent et une hausse supplémentaire moyenne de 4,6 pour cent versée en vertu d'un nouveau système de classification des tâches.

Ce nouveau système de classification remplacerait celui mis au point il y a une dizaine d'années. Selon les syndiqués, il tient compte des changements technologiques et de l'augmentation du fardeau de travail.

En vertu du système de classification modifié, environ 60 pour cent des contrôleurs seraient versés dans des catégories d'emplois supérieures leur permettant de toucher une hausse supplémentaire de 4,6 pour cent.



**Walter McLeish**



**Otto Lang**

Livingston

Jim Livingston, président de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien (CATCA), avait alors précisé qu'un avis de six heures serait transmis au gouvernement avant le déclenchement d'un débrayage, afin de permettre une réduction graduelle du trafic aérien dans la région en cause.

M. McLeish a répliqué vendredi qu'un avis de six heures était trop court et que le ministère des Transports réclamera un délai de huit heures sur les vols domestiques et de 12 heures sur les vols transatlantiques.

M. McLeish devait s'entretenir au début de la journée, vendredi, avec M. Livingston, mais la rencontre fut remise en soirée à la demande du président de la CATCA.

Ce dernier a affirmé jeudi soir que les contrôleurs qui n'ont pas débrayé devraient être payés par le gouvernement si celui-ci ordonnait une cessation du trafic aérien et la fermeture des aéroports. Il a expliqué que le gouvernement, en vertu de la Loi des relations de travail dans la fonction publique, ne pourrait décréter un lock-out à l'endroit des contrôleurs. M. McLeish a toutefois répliqué que, dans un tel cas, les contrôleurs pourraient être mis à pied.

Vendredi matin, le ministre Otto Lang des Tran-

## Résidents de la vallée du Mackenzie désespérés

OTTAWA (PC) — Le désespoir règne dans toute la vallée du Mackenzie parce que le gouvernement a incité les gens qui y vivent à croire qu'ils auraient un pipeline de gaz naturel, a affirmé jeudi aux Communes le critique progressiste-conservateur des Affaires du Nord, M. Doug Neil.

La situation dans la vallée est critique, a ajouté M. Neil Moose Jaw au cours du débat spécial de deux jours sur le gazoduc.

Une société de la Couronne de Hay River, Territoires du Nord-Ouest, dit-il, a dépensé \$20 millions en nouveaux remorqueurs et barges en vue du pipeline. Presque tout ce nouvel outillage est maintenant inutilisé en cale-seche ou sur des quais.

On a aussi dépensé environ \$15 million en logements à Norman Wells pour des fonctionnaires qui y seraient installés durant la construction. A Inuvik, des entreprises encouragées par le gouvernement à s'agrandir éprouvent maintenant des difficultés à équilibrer leurs affaires et l'on s'attend à des faillites.

L'autorité locale d'Inuvik a aussi dépensé plusieurs millions de dollars en logements pour les éventuels travailleurs du pipeline.

Le cabinet se réunit en fin de semaine pour discuter du pipeline, mais on n'accorde aucune chance à la route de la vallée du Mackenzie, proposée par

Canadian Arctic Gas Pipelines Ltd. Le rapport Berger et l'Office national de l'énergie ont fait des recommandations à son encontre.

Il reste deux choix possibles pour livrer le gaz naturel de l'Alaska aux 48 Etats au sud du Canada: la route El Paso, qui suppose des expéditions par navires-citernes et le pipeline Alaska-Yukon par voie de terre, qui serait relié aux lignes actuelles de l'ouest du Canada.

Toutefois, le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen a laissé entendre que l'on n'avait pas renoncé définitivement à la route du Mackenzie et que la décision prochaine du gouvernement cabinet portera sur la question de savoir si l'on doit entamer tout de suite des négociations avec les Etats-Unis au sujet d'un tracé. Et une décision de commencer les discussions ne signifierait pas l'approbation automatique d'un gazoduc.

Pour sa part, M. Wally Firth NPD, Territoires du Nord-Ouest l'oppose à la route du Mackenzie et pense que le projet Alaska-Yukon est le meilleur de plusieurs mauvais choix possibles.

A son avis, le cabinet doit décider comment mettre en valeur les richesses naturelles du nord tout en montrant comment les gens peuvent vivre en harmonie sur la terre.

## Les tarifs de la voie maritime vont doubler dès l'an prochain

OTTAWA (PC) — La plupart des tarifs de la voie maritime du Saint-Laurent pour 1978 atteindront presque le double des tarifs de cette année, a annoncé jeudi M. Paul Normandeau, président de l'Administration de la voie fluviale.

M. Normandeau a précisé qu'en vertu d'un accord intermédiaire conclu ces jours derniers entre Ottawa et Washington, la part canadienne des droits de péage s'élèvera à \$51 millions au lieu de \$27 millions.

Les frais de transit dans les écluses seront remplacés par un péage dans le cas du canal Welland qui relie, du côté canadien, le lac Erie et le lac Ontario, et le tarif des péages sera haussé le long du tronçon international entre Montréal et le lac Ontario, pour la première depuis l'inauguration de la voie maritime en 1959.

Le tarif des marchandises générales passera de \$0,90 la tonne à \$1,95 la tonne. Le tarif des marchandises en vrac sera porté de \$0,40 à \$0,90 la tonne.

Le tarif pour les céréales augmentera lui aussi, de \$0,40 à \$0,65 la tonne, celui des containers demeurera à \$0,90 la tonne et celui des marchandises expédiées dans le cadre des programmes d'aide étrangère des Etats-Unis sera ramené de \$0,90 à \$0,65 la tonne.

Les tarifs seront également plus élevés dans le cas des bateaux transpor-

tant des passagers et pour les bateaux de plaisance.

D'ores et déjà, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent remplacera la tonne courte de 2.000 livres par la tonne métrique comme unité de mesure de poids.

M. Normandeau a ajouté que la hausse des tarifs n'aura pas grand effet sur le coût des marchandises transitant par la voie maritime.

Les négociateurs canadiens désiraient l'établissement de deux catégories de marchandises seulement — générales et en vrac — mais leurs colle-

gues américains ont demandé la création de nouvelles catégories, le prix de certaines marchandises étant plus sujet à des variations que d'autres.

Le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, a indiqué pour sa part, dans un communiqué, que les négociateurs des deux parties n'ont épargné aucun effort pour minimiser les conséquences qui découleront de ces changements pour les marchandises des, tout en permettant au Canada et aux Etats-Unis de couvrir leurs frais d'une manière tenant compte des

politiques respectives des deux pays.

A la suite du nouvel accord, les Etats-Unis ne percevront que \$10,8 millions en tarifs, contre \$51 millions pour le Canada.

Après étude des commentaires qui seront présentés en audience publique aux Etats-Unis et de façon officielle au Canada, une décision sera prise quant aux révisions à apporter à l'entente. Une fois les nouveaux tarifs approuvés, les deux pays échangeront des notes diplomatiques qui marqueront l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

## Yalden remplacera Spicer aux langues officielles

OTTAWA (PC) — Le Sénat a approuvé hier la nomination du sous-ministre des Communications, M. Max Yalden, comme commissaire aux langues officielles en remplacement de M. Keith Spicer.

La Chambre des communes n'a toutefois pas pu hier approuver la nomination, le député indépendant de Moncton, M. Leonard Jones, ayant refusé de donner son appui à la motion du gouvernement, qui requerrait l'assentiment unanime de la Chambre.

Age de 43 ans, M. Yalden occupe le poste de sous-ministre des Communications depuis 1973. Précé-

demment, il avait été affecté au programme de bilinguisme au secrétariat d'Etat.

De 1963 à 1967, il a été attaché à l'ambassade canadienne à Paris, notamment en qualité de premier secrétaire.

Il est entré dans la fonction publique fédérale en 1956 au ministère des Affaires extérieures.

Originaire de Toronto, il est notamment diplômé en sciences politiques de l'Université de Paris.

M. Spicer, dont le mandat de sept ans est venu à échéance à la fin du mois dernier, a été le premier commissaire aux langues

officielles, fonction qui consiste à veiller à l'application de la Loi sur les langues officielles.

M. Spicer a déjà annoncé qu'il fera dorénavant carrière à titre privé dans les domaines universitaire et de l'information.

La nomination d'un commissaire doit être approuvée par le Parlement, soit par le Sénat et les Communes.

Le gouvernement devra donc à la prochaine séance de la Chambre des communes, soit la semaine prochaine ou en octobre, tenter à nouveau d'obtenir le consentement unanime pour entériner la nomination de M. Yalden.

## Les conservateurs veulent une enquête sur le cartel de l'uranium

OTTAWA (PC) — C'est devant les tribunaux, a déclaré vendredi le premier ministre, M. Trudeau, que les députés de l'Opposition devraient contester tout acte du gouvernement qu'ils jugent illégal en rapport avec l'accord présumé sur les prix de l'uranium en 1972.

Mais le chef progressiste, conservateur a rétorqué que toute action judiciaire est en pratique impossible puisque le gouvernement a décrété par arrêté ministériel qu'il est illégal de discuter de cet accord et d'être en possession de documents qui y ont trait.

Les conservateurs, dit M. Clark, n'en chercheront pas moins comment faire pour forcer le gouvernement à ordonner une enquête sur le cartel présumé qui, selon eux, coûte des milliards de dollars

aux consommateurs canadiens.

M. Trudeau a fait sa déclaration au cours d'un échange verbal très animé durant la période de questions aux Communes. Il a ajouté que le gouvernement désire vivement un débat sur la question de la légalité de sa participation à l'accord mais il n'a pas dit quand ce débat pourrait avoir lieu.

La question était soulevée pour la deuxième fois en deux jours à l'occasion du débat sur le gazoduc.

Hors de la Chambre, M. Clark a déclaré que son parti va demander immédiatement au tribunal de statuer sur la légalité de l'entente. Mais un aide du chef conservateur a dit plus tard que des avocats avaient exprimé l'avis qu'une accusation devait d'abord être portée.

**CHVD — 123**

Tout sur le

**Festival du Bleuet**

**DU 7 AU 14 AOUT**

à

**CHVD — 123**

L'ami public numéro 1 —

Bonne chance aux organisateurs!

**Promotion 10e anniversaire dès le 15 août à CHVD — 123. Nous attribuerons 15 succès de l'heure. Bientôt plusieurs milliers de dollars en prix.**

## Le caricaturiste Don Arioli

# De "Yellow Submarine" à "Sesame Street"

par Ina Warren

MONTREAL (PC) — Lorsque le caricaturiste Don Arioli voit venir des visiteurs près de son atelier à l'Office national du film, il s'affuble de fausses lunettes et d'un nez en caoutchouc et se penche sur sa machine à écrire.

"Après tout, explique-t-il, espègle, il faut faire quelque chose: nous sommes au service de l'animation."

Cette attitude indique bien comme Arioli aime amuser à l'aide d'effets visuels.

Dans son domaine, Arioli est connu comme créateur. Il imagine une idée, en écrit le scénario

et les chansons, établit les effets verbaux et visuels et crée les personnages.

Il laisse à d'autres animateurs la longue et méticuleuse tâche de préparer les milliers de dessins requis pour quelques minutes de film animé.

Arioli a, à son actif, entre autres, plus de 100 segments de populaires émissions américaines comme *Sesame Street* et *The Electric Company*, ainsi qu'une contribution au film animé des Beatles: *Yellow Submarine*.

A l'ONF, il anime des sujets courts sur des questions aussi prosaïques que les impôts, l'in-

flation, le bilinguisme et les dangers du tabac; il en tire des dessins animés qui serviront aux campagnes publicitaires de l'administration fédérale.

Pour Arioli, Américain d'origine, la fabrication d'une "bonne propagande" n'est pas seulement intéressante; elle est aussi source de succès pour lui. Les films qu'il a réalisés en dix ans à l'ONF ont remporté des prix nationaux et internationaux.

### A son image

Pour faire rire, il raconte souvent ses propres expériences,

et ses personnages ressemblent souvent à l'animateur: court mais musclé, grands yeux noirs et longue barbe grise.

Né il y a 40 ans dans une famille italo-américaine de Rochester, dans l'Etat de New York, Arioli découvrit le pouvoir du rire lorsque ses dessins, ajoutés à un discours sur la ségrégation, firent s'esclaffer ses collègues.

Durant un séjour dans la marine, il consacra ses temps libres à rédiger un billet humoristique et une bande dessinée pour le bulletin de la base militaire.

Après avoir travaillé successivement comme peintre en bâtiment, poseur de bitume, vendeur d'encyclopédies et caricaturiste dans une imprimerie de cartes postales, il se vit offrir un poste dans un magazine qui mourut en plan, offre qui le mena cependant à Toronto au début des années soixante. Il étudia la pantomime et joua la comédie dans une compagnie d'amateurs.

Durant cinq ans, à Toronto toujours, il travailla ensuite dans un petit studio d'animation où il créa, pour l'ONF, un film intitulé *The House That Jack Built*, qui fut candidat aux Oscars.

Père de quatre enfants, Arioli critique sévèrement le genre de dessins animés présentés par les réseaux de télévision le samedi matin; pour lui, les personnages sont, trop souvent, unidimensionnels, ce qui s'explique par le coût prohibitif d'une bonne animation.

Dans le but de produire une émission enfantine de qualité, à la portée du budget d'une station de télévision, Arioli s'est récemment associé à l'animateur Chuck Jones, de Hollywood, créateur de *Bugs Bunny*. Mais après quelques mois de négociations avec un grand réseau "on trouvait l'idée trop originale".



## Mme Pauline McGibbon raconte ses trucs de lieutenant-gouverneur

ORILLIA, Ont. (PC) — Le conditionnement physique qui préoccupe bien des hommes et des femmes, ne laisse pas indifférents Pauline McGibbon, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, et son mari, Donald.

Les McGibbon ont une vie sociale agitée, remplie de repas riches, mais ils ont appris quelques trucs pour ne pas trop prendre de poids; pourtant, le lieutenant-gouverneur affirme qu'elle a pris cinq livres depuis qu'elle est devenue vice-reine, il y a cinq ans.

"Bien des gens me demandent comment je me garde en bonne santé et je réponds que c'est sans doute grâce aux comprimés de vitamines que je prends", a-t-elle révéilé lors d'une interview.

Mme McGibbon dit ne s'adonner à aucun exercice physique, "sauf monter et descendre les nombreuses marches de mon bureau à Queen's Park".

Le couple habite la suite officielle des lieutenants-gouverneurs, près de l'Assemblée législative de l'Ontario.

"Le seul moment où je puisse

penser à mon poids, c'est au petit déjeuner, de dire Mme McGibbon. Tant mieux si je n'ai pas rendez-vous à déjeuner, mais très souvent je sort pour déjeuner et dîner et il m'est très difficile de garder ma ligne."

Pour son mari, le contrôle de soi est le meilleur moyen de ne pas prendre de poids. Souvent, ils laissent le pain de côté et ne prennent que quelques bouchées de dessert, au dîner.

Mme McGibbon ajoute: "Don et moi avons toujours été de gros mangeurs de viande. Très souvent, au dîner, nous prenons les viandes mais laissons le reste de côté."

Mme McGibbon accepte de partager avec nous sa recette de bifteck au four.

Chauffer le four à 400 degrés. Enduire le bifteck de moutarde préparée. Mme McGibbon utilise une moutarde mêlée de raifort.

Saupoudrer de poudre d'ail et placer le steak au four durant 30 minutes pour y sceller le jus.

Couvrir le dessus du steak de sauce chili "la plus épaisse possible", ajoute Mme McGibbon.

Dans le mélange moutarde-chili, presser des anneaux d'oignons espagnols.

Sur les anneaux d'oignons, presser des champignons tranchés. On peut ajouter des piments verts au milieu de la cuisson.

Cuire au four durant une heure et demie (bifteck moyen) et trancher.

Le lieutenant-gouverneur trouve cette recette excellente, servie froide.

**MADAME LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET MONSIEUR**  
— Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Pauline McGibbon, et son mari, Donald, se reposent dans la suite officielle au Parlement de Queen's Park, à Toronto. Mme McGibbon a reçu des centaines de visiteurs depuis qu'elle est devenue lieutenant-gouverneur.

(Photo PC)

## En retraite pour connaître dans quoi on s'est embarqué

MONTREAL (PC) — Lors d'une retraite, récemment, au nord de Montréal, le couple Jessie et Percy McDonnell, heureusement marié, a réappris à se connaître.

Comme 500 autres couples qui ont assisté à ces retraites conjugales, ces dernières années, à St-Jérôme, dans les Laurentides, les McDonnell ont découvert que la plupart des gens se marient sans bien connaître les règles de base de l'union conjugale.

Marriage Encouter Montreal, qui organise des séjours de fin de semaine pour jusqu'à dix couples à la fois, est un groupe oecuménique, quoi qu'il rejoigne surtout les catholiques.

Pourtant, selon Ray Prince, l'un des organisateurs, la religion n'est pas invoquée en priorité lors de ces rencontres.

"Mais, à un certain point, lorsque la charge d'amour est plus forte que le couple, il faut chercher ailleurs l'auteur de cet amour, et c'est là qu'on trouve Dieu."

"L'expérience renforce l'amour de l'un pour l'autre et cela fait partie de la religion. Tâcher de s'améliorer", de dire Jessie McDonnell, âgée de 67 ans.

Son mari, Percy, âgé de 77 ans, dit qu'il croyait tout savoir sur le mariage après 47 ans passés avec sa femme: "J'ai eu un choc, en découvrant qu'un homme et une femme peuvent s'aimer également mais de différentes façons. On en vient ainsi à comprendre l'autre comme un être distinct."

La rencontre est avant tout une affaire privée entre mari et femme. L'interaction avec les autres couples ou les organisateurs est limitée au minimum durant le week-end, confie Prince.

### Un journal vierge

La retraite vise à améliorer les mariages réussis plutôt qu'à relever les unions chancelantes.

A leur arrivée, le vendredi soir, les couples reçoivent un journal de bord vierge. Les jours suivants, on leur demande d'y inscrire leurs réponses aux questions matrimoniales. Seul le conjoint lit le journal du couple qui peut ainsi échanger ses observations et apprendre à se mieux connaître.

"Quand on écrit quelque chose, dit Prince, on tend à une plus grande objectivité. Le mot clé des rencontres est le dialogue au sein des couples."

Les McDonnell se considéraient comme heureux avant la retraite. Ils croient que le week-end a rendu leur union encore plus solide. "C'était, de dire Percy, comme le second printemps de notre mariage."

Et Jessie d'ajouter: "Nous en sommes sortis meilleurs couple pour les années qui nous restent. Nous nous comprenons mieux et nous nous acceptons davantage nos défauts. Nous nous aimions avant la retraite, mais nous avons appris qu'on peut aussi aimer l'amour."

## A 61 ans, il est sénateur libéral et pourfendeur de bureaucrates

par Alan Arbuckle

REGINA (PC) — Le sénateur David Steuart s'accorde assez peu de réflexion sur sa vie passée en politique: il est sans doute trop préoccupé par le présent.

Steuart, d'abord élu municipal à Prince-Albert, devint par la suite ministre provincial, puis chef de l'Opposition en Saskatchewan. En décembre dernier, le premier ministre le nomma sénateur.

En conversation, il s'anime pour parler du présent plutôt que du passé; il attaque avec verve l'ennemi suprême pour lui: le bureaucrate. A son avis, le Sénat est ce qu'on veut bien en faire: l'institution n'attire guère l'attention, mais elle compte de solides membres et son meilleur travail s'accomplit en comité.

Lui-même sénateur depuis six mois, Steuart affirme avoir déjà influencé les travaux du comité des finances dont il fait partie: il encourage ses collègues non seulement à continuer leurs visites sur place lorsque le comité étudie un ministère donné, mais aussi à dépêcher des fonctionnaires pour enquêter. C'est ce qu'il appelle "lancer les bureaucrates dans la mêlée", puisque seuls les bureaucrates savent où trouver le gaspillage dans les ministères: "Ils savent où sont enterrés les squelettes"; ajoute-t-il, cynique.

Pourtant, il lui faut convaincre le comité sénatorial, puis obtenir de l'Etat assez de fonds pour faire fonctionner le système. Il

ne croit pas que les sous-ministres fédéraux aiment tellement son idée.

### Aux travaux publics

"Le problème des bureaucrates à Ottawa, affirme-t-il, c'est qu'on a fait croire aux citoyens qu'une nouvelle administration ne doit pas congédier ses fonctionnaires. Lorsque le gouvernement est défait aux élections, c'est que la population en a assez de lui."

"A mon avis, ce mécontentement du public s'adresse très souvent, foncièrement, aux fonctionnaires. On ne peut les congédier, ni leur faire rendre de comptes, malgré toutes leurs erreurs stupides. C'est toujours le ministre qui porte le fardeau des bourdes, de sorte qu'en cas de désastre bureaucratique, on se débarrasse du ministre, parfois même du gouvernement, tandis que les fonctionnaires continuent leur petit bonhomme de chemin et deviennent de plus en plus puissants. Ils sont devenus l'élite de ce pays."

Le sénateur, âgé de 61 ans, croit que lorsqu'un nouveau gouvernement accède au pouvoir, les échelons supérieurs de la fonction publique devraient offrir leur démission sur-le-champ, pour permettre au nouveau ministre de remplacer qui il veut par des gens de son choix, quitte à accepter le blâme si la situation empire.

Evidemment, intéressé aux travaux du comité des finances, Steuart n'en a pas moins peur

que le comité ne soit laissé pour compte.

"Nous terminons, en comité, une étude sur les travaux publics et je pense que le rapport sera assez dur pour le ministère. Si la presse en parle assez, je pense que le gouvernement apportera des correctifs majeurs. A ma connaissance, ce ministère s'est bâti un empire: son action, ces dernières années, a produit trop d'édifices publics, trop de coûteux espaces à bureaux. On a je pense, gaspillé énormément."

Steuart a une maison à Regina et un logis à Ottawa. Il s'intéresse encore de près à la politique en Saskatchewan. Il conseille son successeur, le chef du Parti libéral provincial, Ted Malone, et contribue aux campagnes de financement du parti. Il est aussi président de la campagne libérale-fédérale pour la province.

### Une bonne vie

Sa carrière en politique, qui a débuté après la Seconde Guerre mondiale, a peut-être fait tort au négoce de sa famille à Prince-Albert et à sa vie familiale, mais il ne le regrette pas.

Selon lui, les hommes politiques ont la peau tendre: ils veulent être aimés, élus du peuple. Si on les attaque, comme ce fut le cas pour Steuart, ils se cachent pour panser leurs plaies. Le sénateur a cessé de lire les articles qui le critiquent. Il aime remercier la presse de la Saskatchewan qui l'a, dit-il, "fait passer pour intelligent à l'occasion".

## La gravité du rhume dépend de votre moral

par Lloyd Timberlake

LONDRES (Reuter) — La gravité du rhume que vous attrapez chaque hiver pourrait bien dépendre de votre moral, si l'on en juge par une expérience réalisée par une équipe médicale britannique.

Le Dr Sylvia Reeds et ses collègues qui ont réalisé l'expérience passent une bonne partie de leur temps à inoculer des virus dans le nez de volontaires au Centre de recherche sur le rhume commun. Etabli dans le sud de l'Angleterre, cet établissement dépend du Conseil de la recherche médicale.

Fait curieux, ce centre de recherche est assez populaire. Depuis 1946 des Anglais de tous les milieux sociaux, mais en majorité des étudiants, se portent volontaires pour ces vacances, tous frais payés. Ils peuvent lire à la bibliothèque, se livrer à des sports de plein air ou explorer la verdoyante campagne alentour.

En contrepartie ils acceptent de se faire vacciner, inoculer, injecter et tester. Ils ont également une chance sur trois de contracter un mauvais rhume. Ils doivent également consentir à un certain degré d'isolement en restant en petits groupes pour ne pas contaminer, le cas échéant, les visiteurs.

Le Dr Reeds passe la plus grande partie de son temps à se livrer à des expériences orthodoxes pour déterminer ce qui provoque le rhume et ce qui peut le guérir.

Mais récemment elle a décidé de se livrer à une petite expérience psychologique.

Après avoir inoculé 48 volontaires avec un virus, elle leur fit savoir qu'ils devaient s'attendre à contracter un rhume d'intensité moyenne.

Elle emmena ensuite à l'écart deux d'entre eux en leur demandant s'ils seraient prêts à expérimenter un "médicament antiviral", mais en les prévenant que l'expérience impliquerait la pose d'une sonde gastrique.

La moitié environ acceptèrent et on leur fit absorber des tablettes de sucre absolument anodines.

Le but de la supercherie était d'obliger les 23 "cobayes" à faire un choix difficile, le Dr Reeds et ses collègues se disant que, quelle que soit la décision qu'ils prendraient, leur inconscient chercherait à la justifier.

S'ils se décidaient à prendre le "médicament antiviral" en dépit de l'expérience désagréable de la sonde gastrique, leur cerveau les convaincrat qu'ils ne souffrent plus que d'un rhume bénin.

S'ils refusaient, leur cerveau chercherait aussi à justifier leur refus et ils se

diraient quelque chose comme: "Après tout ce rhume n'est pas bien terrible et je préfère encore cela à la sonde gastrique".

Le plus curieux de l'affaire est que l'expérience n'a pas produit les résultats escomptés mais qu'elle a débouché sur une autre théorie.

En effet un médecin qui n'avait pas participé à l'expérience a examiné les 23 personnes à qui on avait proposé le test et a conclu qu'elles souffraient de rhumes bien plus forts que les autres, parmi les 48 volontaires, à qui l'on n'en avait pas parlé.

La conclusion à laquelle a abouti le Dr Reeds est que les attitudes mentales peuvent affecter les symptômes physiques. Dans un article du Journal de recherche psychosomatique, elle suggère que le fait pour les 23 patients d'avoir eu à prendre une décision leur a causé une certaine angoisse qui a aggravé leur rhume.

Le magazine World Medicine, estime que cet-

te expérience risque "d'ébranler les fondements de la microbiologie" en prouvant que les idées simplistes d'infection enseignées dans les écoles et ayant cours dans le public devraient être modifiées.

Elle rappelle au magazine les conclusions du Dr David Kissen qui, au cours d'études réalisées dans un centre de Glasgow sur le dépistage de la tuberculose, avait noté un lien entre la maladie et les peines sentimentales.

On peut aussi la rapprocher d'une étude récente de cinq médecins australiens, dont a fait état la revue médicale Lancet, qui ont découvert que les peines du cœur peuvent réduire les défenses naturelles du corps contre l'infection.

Ils ont établi que, par exemple, le décès d'un être cher, stoppait pendant plusieurs semaines l'action des cellules blanches du sang qui constituent normalement la force d'intervention contre l'invasion microbienne.



**BIJOUX DE PERLES** — Les colliers de perles cultivées sont sur le point de connaître une nouvelle popularité, disent les manufacturiers britanniques de bijoux, dont les produits ont été présentés récemment à une exposition de bijoux et d'argenterie à Londres. Il y avait aussi des matériaux comme l'émail, la porcelaine combinée à l'argent et à l'or, ainsi que de l'écaille de tortue et du nacre. (Photo PC)

## La vie en forêt

PRINCE GEORGE, C.-B. (PC) — Le véritable danger, en ce qui concerne la vie en forêt, c'est d'être seul, déclare un homme qui y a vécu pendant 25 ans.

Dick Turner a été trappeur, prospecteur et pilote de brousse dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, et il sait qu'une simple blessure ou une chute dans la glace peut causer la mort.

Mais il a survécu à une vie de "désespoir tranquille, et souvent pas tellement tranquille", et il a écrit ses expériences. Les deux livres qu'il a publiés, Nahanni et Wings of the North, lui ont donné un nouveau but dans la vie.

"Je veux corriger une bonne partie des faussetés qui ont été écrites sur le Nord canadien", a-t-il déclaré récemment, lors d'un séjour à Prince George pour promouvoir ses livres.

"La vie en forêt est bien différente de ce que croient la plupart des gens. Ce peut être une existence dangereuse, mais le véritable danger, c'est d'être seul."

"Les animaux attaquent très rarement, contrairement à ce que les gens croient, mais si vous vous coupez avec une hache ou si vous tombez à travers la glace, ça peut être très dangereux."

"Quand vous faites le trappage, vous êtes souvent très éloigné de votre cabane, et plus éloigné encore des voisins ou d'un village, et si quelque chose vous arrive, vous devez vous débrouiller tout seul", dit-il.

Cet isolement a amené beaucoup de trappeurs à devenir homosexuels, ajoute M. Turner. "C'est là un des mauvais effets de la forêt. On a besoin de

gens autour de soi, une famille, des enfants." Il a eu lui-même la chance d'avoir quatre enfants qui lui posaient continuellement des questions et qui voulaient qu'il leur lise des histoires.

### En bonne forme

M. Turner 65 ans, est en parfaite forme physique, probablement à cause du fait qu'il devait parcourir 120 milles dans les bois tous les quinze jours pour tendre les pièges. Le fait qu'il était en parfaite santé explique probablement qu'il ait pu survivre ce jour glacé d'octobre, sur un lac des Territoires du Nord-Ouest, à 200 kilomètres (125 milles) au nord de (Fort Nelson) C.-B., alors que son canoë avait chaviré et qu'il avait dû nager 60 mètres (200 pieds) pour atteindre le rivage, traverser deux îles et nager de nouveau pour traverser un canal et enfin atteindre sa cabane.

En 1930 M. Turner, qui avait alors 19 ans, décida avec son frère Alexander (21 ans) de passer une année dans la forêt. Ils ne savaient à peu près rien du Nord. Il avait étudié l'arpentage à Calgary, mais comme il y avait peu de perspectives d'emploi pendant la Dépression, lui et son frère décidèrent de faire la trappe dans la région entre Fort Simpson et Fort Liard, à quelque 800 km (500 milles) au nord de Prince George.

"Nous n'aurions pas pu choisir une plus mauvaise période, dit M. Turner. Il n'y avait pas de gibier, mais des millions de moustiques, et c'était le mauvais temps pour le lynx et le renard."

la Baie

# NATURELLEMENT

# VOTRE!



**Cueillez aujourd'hui l'automne et ses fruits!**

La moisson mode sera abondante cet automne! Elle débute en beauté, par cette jupe paysanne toute de charme, merveilleuse de simplicité, parsemée de fleurs délicates aux coloris fauves sur fond bourgogne ou noir. Elle est en polyester et rayonne lavable. Un foulard dans le même tissu lui est assorti: nouez-le comme bon vous semble, au gré de votre fantaisie... irrésistible!  
Tailles 5 à 13. 31.00 l'ensemble

Jeunesse, rayon 163

Compagnie de la Baie d'Hudson

## Modérateur de l'Eglise

CALGARY (PC) — Neuf hommes et femmes, un chiffre sans précédent, ont été mis en nomination pour le poste de modérateur de l'Eglise unie du Canada. Celui qui sera nommé lors de l'Assemblée du 27ème conseil général, ici le 22 août, succédera au très révérend Wilbur Howard, d'Ottawa. Jusqu'à la prochaine assemblée du conseil, probablement en 1979, il détient le poste le plus élevé de cette vaste organisation protestante canadienne, qui compte deux millions de membres et d'adhérents.

Il n'y a rien dans la constitution de l'Eglise unie qui dit que le modérateur doit être un ministre ordonné, comme c'est le cas pour la plupart des autres sectes protestantes. Une fois déjà dans le passé, en 1968, le conseil général a choisi un laïque, le Dr Robert McClure, célèbre médecin missionnaire. Il est également possible à une femme d'occuper ce poste, bien que dans les 52 ans d'existence de l'Eglise unie aucune n'ait encore été choisie. Cette année, deux femmes briguent les suffrages.

L'élection doit avoir lieu à l'ouverture du conseil, le 22 août.

**HEURES D'OUVERTURE**—du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30—Les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h—le samedi, de 9h à 17h